

**2016-2021**

**Procès-verbal n° 20b de la séance ordinaire du Conseil général  
du mercredi 19 décembre 2018, salle du Grand Conseil, Fribourg**

**Présidence: M. Julien Vuilleumier**

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19.03 heures.

Présence de 68/80 Conseillers généraux et de 5/5 Conseillers communaux.

Excusés (10): Mmes et MM. Joël Gapany, Christophe Giller, Eva Heimgärtner, Emmanuel Kilchenmann, Gisela Kilde, Martin Kuhn, Michaël Li Rosi, Jean-Frédéric Python, Sandra Sabino et Nicolas Stevan.

Absents (2): Mme et M. Tina Odermatt et David Papaux.

Scrutateurs: Mme et MM. Gilles Bourgarel, Bernard Dupré, Jean-Noël Gex, Alain Maeder, François Miche et Mario Parpan et Marie-Claire Rey-Baeriswyl.

Secrétariat: Mmes et M. Catherine Agustoni, Ingrid Buntschu, Mathieu Maridor et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: M. Vincent Haymoz.

---

**1. Communications du Président**

**Le Président.** Mme la Vice-Syndique, Mmes et MM. les membres du Conseil communal, M. le Vice-Président, chers collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et d'ouvrir cette séance de relevée. Je salue également les membres de l'administration communale, les visiteurs sur la tribune, ainsi que les représentants de la presse.

Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir et vous fais part du retard annoncé de M. le Syndic. (cf. supra). Les communications du Président ayant été faites hier soir, nous allons directement passer au point 5 de notre ordre du jour.

---

## 5. Examen du budget des investissements 2019 de la Commune – Message n° 32

**Rugo Claudio** (PA). J'aimerais que l'on approuve l'ordre du jour. Comme son nom l'indique, l'ordre du jour porte sur un jour, pas sur deux jours. J'aimerais intervertir un postulat.

**Le Président.** M. C. Rugo, nous sommes dans une séance de relevée. L'ordre du jour a été approuvé hier pour l'ensemble de la séance. Il n'est pas possible de modifier l'ordre du jour.

**Rugo Claudio** (PA). C'est dommage parce que cela occasionnera des frais supplémentaires à la Ville, vu que je serai obligé de retirer la proposition n° 8. J'ai d'ailleurs vu au budget que ces frais de publication augmentaient. On aurait eu l'occasion de les limiter. Cela ne fait rien, je la retirerai au moment venu.

**Le Président.** Merci M. C. Rugo. Vous pourrez préciser au moment des transmissions que vous retirez votre proposition. Nous allons commencer par la discussion générale sur les investissements, puis nous prendrons chaque investissement l'un après l'autre.

**Dietrich Laurent, Directeur des Finances.** Le total des investissements du budget 2019 se monte à 111'825'276 francs. A titre de comparaison, le budget 2018 présentait un total des charges d'investissement de 66 millions de francs. Cette augmentation est avant tout due à la volonté du Conseil Communal de réaliser des projets stratégiques en ville de Fribourg et au rattrapage de certaines tâches de remise en état.

Selon les catégories, les investissements sont répartis de la manière suivante:

- **Catégorie I** – 24,2 millions de francs (déjà votés) contre 10,2 millions de francs en 2018
- **Catégorie II** – 16,7 millions de francs à voter au budget 2019 (contre 17,36 millions de francs en 2018) dont 5,1 millions de francs pour les espaces publics (routes, bâtiments, ouvrages d'art et places), 2,2 millions de francs pour les eaux usées, 1,8 million de francs pour la mobilité et les véhicules, 1,6 million de francs pour les bâtiments scolaires et écoles, 1,1 million de francs pour le domaine de l'énergie, 0,9 million francs d'équipements sportifs et 0,6 million de francs d'équipement informatique.
- **Catégorie III** 70,9 millions de francs (avec Message au Conseil général), viendront dans le courant de l'année. Ils concernent notamment la Patinoire secondaire (20,5 millions de francs), le bâtiment de la police (15,8 millions de francs), le CO de Jolimont 1905 (12,4 millions de francs), la Voie verte de l'Agglo (5,4 millions de francs entièrement financés par l'Agglo, la commune jouant le rôle de la "banque"), le réaménagement place des sports (5 millions de francs, aussi mesure Agglo), le bâtiment des Arcades (4,2 millions de francs) ou les espaces publics des Grand-Places (3,1 millions de francs).

On constate donc une très forte intensité des investissements, comme annoncée en début de législature, qui auront évidemment un impact très important sur l'endettement mais aussi sur les amortissements.

### Rapport de la Commission financière

#### **Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière.**

##### 1. Examen du budget des investissements 2019 de la Commune

Lors de sa séance du 29 novembre 2018, la Commission financière a examiné avec attention l'ambitieux programme d'investissements de la Ville d'un montant global net toutes catégories confondues de près de 111'825'276 francs pour 2019. La Commission a passé en revue les 58 propositions d'investissement en catégorie II (54 pour 2018) pour un montant global de 16'685'000 francs. Comme les investissements en catégorie III seront présentés par un Message au Conseil général, la Commission financière n'a pas discuté de ces investissements, se réservant pour l'année à venir.

##### 1.1. Analyse du Message du Conseil communal

Même si la Commission financière ne remet pas en question la nécessité de tous ces investissements, elle aimerait quand même formuler les remarques suivantes:

1. La politique ambitieuse du Conseil communal en matière d'investissements tient bien la route et le monitoring financier mis en place assure toujours un bon suivi. La Commission financière soutient donc le Conseil communal dans cette politique. Mais force est de constater qu'il y a vraiment beaucoup d'investissements prévus. Il s'agit toutefois d'autorisations de dépenses. Le Conseil communal prévoit à ce titre d'adapter les besoins en investissements aux nouvelles circonstances, le cas échéant, notamment en lien avec les inconnues démographiques.
2. Il est à relever que les investissements en catégorie II, désormais intitulés "investissements à voter lors du budget 2019", sont destinés notamment à 30% pour l'aménagement des espaces publics (5,1 millions de francs), à 13% pour les eaux usées (2,2 millions de francs) et à 11% pour la mobilité et les véhicules (1,8 million de francs) et 10% pour les bâtiments scolaires et écoles (1,1 million de francs).
3. La Commission financière apprécie que la Ville reste réactive s'agissant des investissements et n'hésite pas à les adapter aux modifications contextuelles, à questionner les investissements déjà prévus. On cite par exemple le fait d'adapter les besoins de constructions en lien avec les différences de démographie – CO de Pérolles ou école de la Vignettaz.
4. Enfin, la Commission réitère son regret de voir certains chiffres liés à la gestion du personnel présenter des erreurs. Aussi le montant mis en investissement 620.501.95 représentant l'engagement d'un juriste et d'un appui administratif à 50% sur deux ans ne devrait pas figurer dans le chapitre expliquant les nouveaux postes créés au budget de fonctionnement, aux pages 24 et suivantes du Message n° 32.

Avant de formuler le préavis de la Commission, je réitère au nom de la Commission nos remerciements aux membres du Conseil communal, aux Chefs de services, au Secrétariat du Conseil général notamment à M. Maridor, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Ville.

## 1.2. Formulation d'un préavis à l'intention du Conseil général

Lors de la procédure d'examen des investissements 2019 par la Commission financière, il n'y a pas eu d'investissement sujet à des doutes ou à controverse qui a été discuté. La Commission n'a pas non plus formulé de proposition de modification de l'un ou l'autre des investissements.

Je ne citerai pas les différents résultats des votes lors des différents investissements mais je peux vous communiquer que tous ont été acceptés par la majorité des membres, chaque fois avec un certain nombre d'abstentions.

Lors de sa séance du 29 novembre 2017, la Commission financière, siégeant en présence de 10 membres, a approuvé le budget global d'investissements de la Ville 2019, sans débat, par 6 voix pour et 4 abstentions. En conséquence, la Commission propose au Conseil général d'approuver le budget d'investissements 2019 tel que présenté dans le Message n° 32.

**Le Président.** Merci Mme la Présidente de la Commission financière pour ce rapport détaillé. J'en profite pour renouveler mes remerciements à votre Commission, à tous ses membres pour l'examen de ce budget d'investissements.

### Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

#### **de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.**

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé à deux reprises, les 21 et 28 novembre 2018, afin de traiter des investissements édilitaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en particulier en catégorie II au budget 2019. Comme à l'accoutumée, la Commission remercie les représentants du Conseil communal ainsi que de l'Administration pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions des membres de notre Commission.

Le nombre d'investissements présentés en catégorie II reste élevé et les thèmes sont toujours variés. De manière générale, la Commission de l'édilité salue les efforts considérables consentis par le Conseil communal et l'Administration afin d'inscrire à ce budget les objets les plus importants et les plus urgents. Malheureusement, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises ces dernières années, certains investissements sont devenus urgents parce que trop longtemps repoussés ou négligés. Les falaises, ponts et autres murs restent des objets qui doivent être surveillés de près et dont l'entretien ou la reconstruction sont autant d'épées de Damoclès financières sur la tête de notre commune. L'adaptation des infrastructures à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées se poursuit également comme l'entretien indispensable des bâtiments propriété de la Ville, qu'ils soient dévolus aux activités scolaires, sportives ou de l'administration. Après avoir pu échanger parfois très en détail avec les représentants du Conseil communal et de l'Administration, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission préavise favorablement et sans réserve l'ensemble des investissements qui lui ont été soumis en catégorie II.

Pour ce qui concerne les objets annoncés en catégorie III, comme l'a relevé M. le Directeur des Finances tout à l'heure, l'année 2019 sera très chargée tant pour le nombre que les valeurs financières de ces investissements.

## Discussion générale

### Rapport du groupe socialiste

**Margalhan-Ferrat Corinne (PS).** Le groupe socialiste a examiné avec attention les dépenses d'investissement présentées dans le budget 2019 et remercie le Conseil communal ainsi que ses Chef-fe-s de service pour la qualité des explications qui ont été données.

Nous constatons que toutes catégories confondues, donc I, II et III, les dépenses d'investissement pour 2019 se montent à près de 112 millions de francs. Ce soir, toutefois, nous avons à nous prononcer sur les 58 objets qui figurent en catégorie II et dont le montant est de 16'685'000 francs. Ce montant est d'ailleurs tout à fait comparable à celui que nous avons retenu pour le budget 2018, qui était alors de 17'595'000 francs. Nous prendrons aussi acte des projets d'investissement de catégorie III, d'un montant total de plus de 70 millions de francs, qui pourraient nous être soumis eux dans le courant de l'année 2019.

16'685'000 francs est un montant important. Cependant, quand on passe en revue la liste de ces différents investissements, force est de constater qu'aucun d'entre eux ne constitue un investissement de confort. Aucune trace non plus d'investissement superflu ou de luxe dans ces objets qui sont des objets concrets, tangibles, visibles, comme les espaces d'aménagement public, les bâtiments scolaires, les installations pour les eaux usées ou encore les véhicules et les outils de travail du personnel communal. La place qui est faite aux études dans ce budget d'investissements est encore bien présente et c'est une bonne chose. La part belle est résolument faite aux projets concrets, ce dont nous nous félicitons. Plusieurs de ces investissements concrets ressortent d'ailleurs des différents systèmes de monitoring enfin mis en place et qui permettent à la Ville de suivre au plus près l'état de ses ouvrages d'arts, de ses infrastructures et de ses équipements, ce que nous soutenons également. Plusieurs aussi de ces investissements sont en lien avec ce qui pourrait bien être -et là j'utilise à dessein le singulier- "le projet de la législature", à savoir, le Plan d'aménagement local de la Ville. Nous savons tous qu'il s'agit ici d'une entreprise de longue haleine, très longue haleine quelque fois, qui demande au Conseil communal et aux différents Services une charge de travail parfois considérable. Mais c'est là un instrument stratégique, essentiel à un développement rationnel, judicieux et surtout de qualité de la Ville.

Notre groupe soutient également les investissements en lien avec les autres projets de la législature, ce qui concerne aussi bien l'énergie, la biodiversité, la gestion des déchets, qui vont améliorer le quotidien des habitant-e-s de la ville, sans oublier les investissements également importants pour leur bien-être dans le domaine des parcs, des jardins et des différentes places de jeux. Nombreux aussi sont les investissements en lien avec les mesures subventionnées ou pas par la Confédération et issus des projets d'agglomération, qu'il s'agisse du projet de deuxième génération, voire même des projets des générations à venir. C'est là un signal très important que nous adressons aux communes voisines membres de l'agglomération.

Ce nombre important d'investissements fait probablement encore écho à toutes ces années, pour certains d'entre nous déjà lointaines, où la Ville s'est trop longtemps cantonnée dans une politique d'investissements somme toute assez minimaliste. Le passé est et reste le passé, le budget des investissements est par définition tourné vers l'avenir. Certes, il nous faudra veiller dans cette avenir à ce que nous menions toujours une politique d'investissements à la fois ambitieuse et financièrement

acceptable. C'est ce qui est ici proposé: des investissements mesurés qui sont dans le contexte financier actuel, tant au niveau cantonal qu'au niveau fédéral, tout à fait supportables et qui nous permettent d'avancer dans le processus de fusion du Grand Fribourg de manière sereine.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste acceptera, à l'unanimité de ses membres, les dépenses d'investissement proposées dans le même budget 2019.

#### Rapport du groupe des Verts

**Chopard Caroline** (Verts). Le groupe des Verts a lu avec attention les investissements proposés pour 2019.

Concernant les investissements à voter avec le budget ou réputés de catégorie II, nous serions vraiment comblés de voir de plus en plus, voire uniquement, des projets participatifs incluant la population lorsque l'on investit dans la réfection d'espaces de vie telles que des places de jeux. Il nous semble primordial qu'elles soient façonnées par et pour ses utilisateurs.

Concernant le remplacement du revêtement synthétique des terrains de football, nous avons longuement discuté de la manière de procéder. Après mûre réflexion, nous allons demander le renvoi en catégorie III de l'investissement en question 911.501.05, non pas pour lutter contre mais pour avoir entre les mains un projet au travers d'un Message qui garantisse la prise en considération des aspects environnementaux de manière complète.

Pour le reste, encore une fois, nous remercions le Conseil communal pour les explications complètes fournies et, à l'exception du projet susmentionné, le groupe des Verts va soutenir la liste proposée.

#### Rapport du groupe Centre gauche-PCS

**Page Maurice** (CG-PCS). Je répète un peu ce que je disais hier. Les investissements sont utiles dans la mesure où ils profitent à la population et à la qualité de la vie en ville. Je crois que nous avons là une série d'investissements tout à fait intéressants et je me félicite de pouvoir les soutenir. Il y a le domaine des sports, des places de jeux et de la nature en ville. J'y ajoute également les aménagements au quartier du Schoenberg avec Fribourg (ou)vert. Tous ces projets vont bénéficier directement à la population. Je pense que l'on ne peut que les soutenir et s'en réjouir.

On a évidemment des gros montants pour l'entretien et le maintien des infrastructures, que ce soit la voirie, les eaux usées, les collecteurs, les mesures contre le bruit, les falaises ou les ponts. Ce sont des choses que la Ville doit prendre en charge, même si effectivement l'intérêt est en l'occurrence à envisager peut-être à plus long terme. Néanmoins, ça participe aussi à la qualité de la vie en ville. L'assainissement énergétique on peut l'ajouter, fait également partie de ces éléments que la ville doit prendre en charge. Relativement aux bâtiments scolaires et aux écoles, il y a cette année un petit peu moins que les années précédentes mais on sait que ce n'est peut-être qu'un répit. Je signale aussi que la question du règlement sur les déchets sera importante. Le recyclage et la centralisation des déchets constitueront probablement un enjeu de grande ampleur parce que cela va peut-être nous demander de gros investissements, pas cette année mais peut-être dans les années à venir, en particulier autour de la STEP, de la décharge de Châtillon ou ailleurs.

Je salue aussi les investissements dans le cadre de la mobilité, en particulier celui relatif à la mise en œuvre de la Voie verte, même s'il est encore en catégorie III. Je pense que cela sera quelque chose de décisif pour la mobilité en ville. J'espère qu'il pourra se réaliser dans les meilleurs délais.

C'est avec ces quelques mots que le groupe CG-PCS acceptera les investissements tels qu'ils nous sont proposés.

**Altermatt Bernhard (PDC/PVL).** Le groupe PDC/PVL remercie encore une fois le Conseil communal de miser sur une politique d'investissements durable, résolument tournée vers l'avenir. La qualité de vie de notre ville se verra considérablement renforcée avec le plan d'investissements qui nous est soumis et qui va continuer durant les années à venir.

Notre groupe soutient cette politique à l'unanimité et félicite le Conseil communal de profiter de la conjoncture financière favorable avec des taux d'intérêts bas qui incitent à investir. Un petit bémol concerne l'accroissement de la dette à laquelle il faudra prêter une attention toute particulière durant les années à venir. Nous formulerons d'autres remarques plus générales à ce titre dans notre prise de position sur le Plan financier.

Nous savons la gestion des finances communales en d'excellentes mains et sommes convaincus que la Ville saura gérer les défis à venir. Nous nous réjouissons par ailleurs de voir naître d'ici peu le nouveau règlement communal sur les finances et ne pouvons qu'encourager le Conseil communal à poursuivre dans la voie d'un contrôle financier solide, d'investissements bien planifiés, d'amortissements aussi qui nous profitent au niveau financier, respectivement qui nous permettent d'en tirer le meilleur parti.

**Dietrich Laurent, Directeur des Finances.** En effet, le grand projet en terme d'investissements est le PAL, qui est d'actualité aujourd'hui. Il se décline sur les trois zones stratégiques dans lesquelles le Conseil communal investit beaucoup: la zone autour de la Cathédrale (le Bourg), la zone de la Gare et la zone de Saint-Léonard avec son parc sportif.

A présent, il y a évidemment toujours des impondérables. Vous avez cité les ouvrages d'arts, je n'y reviens pas. L'état des falaises, par exemple, nous préoccupe. On devra s'attendre peut-être à des surprises de ce côté-là.

Ensuite, il y a les investissements obligatoires qui peuvent être associés à la croissance démographique. Par exemple, cela concerne les écoles. Il y a eu beaucoup d'investissements dans les écoles et cela continuera. On parle de Jolimont 1905, par exemple. Il y a une grande discussion aujourd'hui concernant les CO avec l'Association du CO de Sarine-Campagne et Haut-Lac français portant sur les enjeux de savoir où seront les nouveaux CO. Suivant les décisions qui seront prises et qui ne seront pas forcément dans nos mains, on va devoir adapter nos projets. Donc il y a une très forte réactivité de ce côté-là mais il y a toujours des investissements au niveau des écoles.

Et puis de l'autre côté, en haut de la pyramide, on a d'énormes investissements que l'on ne voit pas dans le budget, parce qu'effectués par le Réseau Santé de la Sarine. Des nouveaux lits sont attribués par la planification cantonale. Cela va engendrer d'énormes investissements qui vont se faire dans tout le district et auxquels nous sommes solidaires puisque nous avons adhéré à ce réseau. Vous trouvez cela dans nos comptes, dans les charges liées. Ce sont en fait des investissements qui sont presque obligatoires au fur et à mesure de l'évolution.

Après, on a des groupes d'enjeux stratégiques sur lesquels je reviens brièvement en citant les thèmes: les déchets, les eaux, l'énergie. Je pense que ça va être des domaines dont on va beaucoup s'occuper. Nous avons pris des mesures aussi en engageant du personnel, en renforçant le staff ou en créant même de nouveaux secteurs, comme le secteur Energie et développement durable. Il faudra suivre tous les investissements qui vont se faire de ce côté-là.

Nous avons une vaste palette de sujets passionnants, certes, mais qu'il faudra vraiment très bien surveiller en faisant la balance entre les aspects financiers et les aspects population, sécurité, développement, tourisme, promotion, etc. Donc c'est un sujet vaste et complexe. Je vois par vos retours que vous avez les mêmes soucis que nous.

J'ouvre encore une dernière petite parenthèse sur les projets participatifs. Il y a participatif et participatif. On essaye d'aller le plus loin possible dans la participation, jusqu'à la décision. Nous ne nous limitons pas uniquement à la consultation, ce qui serait une pseudo participation. J'ai d'ailleurs pu aborder les acteurs des projets participatifs et ma collègue qui est aussi très sensible à ce sujet pour que vraiment la participation aille jusqu'au bout. Je peux citer de mémoire la Sarine, la place du Petit-Saint-Jean et Fribourg (ou)vert qui sont trois exemples emblématiques dans ce domaine.

#### Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est dès lors immédiatement procédé à l'examen de détail du budget des investissements 2019 de la Commune.

#### I. INSCRIPTIONS DES INVESTISSEMENTS DÉJÀ VOTES (CATEGORIE I)

**Le Président.** Dans cette catégorie figurent les objets déjà décidés par le Conseil général. Il s'agit des soldes sur les crédits d'engagement des investissements déjà votés et encore ouverts avant la séance du Conseil général de décembre 2018. Il s'agit dès lors du solde encore ouvert sur les investissements votés hors catégories II et III.

Les investissements de catégorie I de 24'240'867 francs n'appelant pas d'observation, ils sont ainsi inscrits au budget.

#### II. OCTROI ET INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS A VOTER AU BUDGET 2019 (CATEGORIE II)

**Le Président.** Ces investissements à réaliser en 2019 sont décidés en même temps que le budget et font l'objet de rapports spéciaux aux pages 31 à 58 du Message. Nous allons procéder investissement par investissement et voterons sur chacun d'entre eux, car chaque investissement doit faire l'objet d'une décision propre.

Je ne répéterai pas à chaque fois que tous les achats, respectivement les travaux ou études, seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales, à l'exception des investissements 532.501.48 et 532.506.07 qui seront financés par les taxes de raccordement.



1. 300.506.20 Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2019 (Fr. 505'000,00)

Discussion

**Dietrich Laurent, Directeur des Finances.** Je n'ai pas de remarques. Je n'en n'aurai pas pour les investissements. Les questions seront à adresser directement aux Directeurs/trices concernés.

**de Reyff Charles. Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.**

Je n'ai pas de remarques mais signale que la Commission de l'édilité ne statue pas sur les équipements tels que le mobilier scolaire, les véhicules ou autres machines.

Vote

**C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 505'000 francs pour l'achat et le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel informatique.**

**Ont voté Oui: 64** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Gex Jean-Noël (PLR)

**N'ont pas voté: 3** Parpan Mario (CG-PCS), Claude Schenker (PDC-PVL), Bettin Christophe (PLR)

2. 401.506.25 Radars pour installations lumineuses 2019 (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 57 voix contre 6 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour l'achat de radars pour installations lumineuses.**

**Ont voté Oui: 57** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 6 Aebischer David (PLR), Krienbühl David (PLR), Marchioni Pierre (UDC), Schenker Claude (PDC-PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus:** 3 Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC)

**N'ont pas voté:** 2 Bettin Christophe (PLR), Vorlet Philippe (PS)

3. 402.506.01 Raccordements électriques pour manifestations: 2<sup>ème</sup> tranche (Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 61 voix contre 1 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour la mise en place de raccordements électriques pour les manifestations.**

**Ont voté Oui:** 61 Abate Vincenzo (Verts), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non:** 1 Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus:** 5 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'a pas voté:** 1 Bettin Christophe (PLR)

4. 430.501.17 Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics (Fr. 100'000,00)

Discussion

**Allenspach Christoph (PS).** Je me répète mais je crois que c'est nécessaire. Ce montant de 100'000 francs ne correspond pas au retard que la Ville de Fribourg connaît toujours dans la sécurité des deux roues, des piétons et des conditions des transports en commun. Vous montrez beaucoup d'ambition dans le nouveau PAL, notamment dans la description du plan directeur qui est par ailleurs excellent à ce sujet. Mais il faut suivre. Je n'ai pas de demande de modification à faire aujourd'hui mais je vous demande de venir l'année prochaine avec un montant qui correspond aux ambitions et à la nécessité, ceci aussi afin d'améliorer un peu l'image de la ville en matière de mobilité douce.

**Rugo Claudio (PA).** Concernant la sécurité, en particulier celle des deux roues, il y a eu des modifications de trafic. Par exemple, à la rue Fries, les vélos sont renvoyés en contresens des voitures. A la Providence, en Basse-Ville, lorsque l'on tourne en voiture, on remarque le petit panneau mais il est par terre. C'est en fait un petit vélo qui vient en contresens. Cela peut être dangereux. J'aimerais que les accidents soient comptabilisés. Au cas où il y en a trop, il faudra prendre les mesures adéquates.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** Merci à M. le Conseiller général C. Rugo qui me permet de communiquer sur les mesures que nous prenons en matière de promotion des vélos.

Relativement aux accidents, M. le Conseiller général, je peux vous rassurer, le Service de la mobilité tient des statistiques précises. Elle les tient à jour et on sait année après année le nombre d'accidents impliquant des véhicules, des piétons ou des vélos et les lieux concernés. Pourquoi le fait-on? Parce que si on remarque qu'il y a beaucoup d'accidents au même endroit, ce sont des indices qui nous permettent de prendre des mesures correctrices du réseau. Vous n'avez même pas besoin de nous demander des statistiques car c'est une mission récurrente de la Direction de la Police locale et de la Mobilité.

Les petits signes vélos à contresens que vous avez observés à la rue Fries ou à la Providence, au début de la ruelle des Liguoriens, sont des pictogrammes qui indiquent des contresens cyclistes. Il y a plus d'une année de cela, le Conseil communal s'est mis à la page sur ce point. En effet, il y avait une pratique en Suisse qui disait que quand on voulait permettre la circulation de cycles en contresens, il fallait le justifier. C'était aussi la politique de la Ville de Fribourg. Or, depuis trois à cinq ans, le droit helvétique a changé et les contresens cyclistes sont devenus la norme en Suisse. On doit les justifier dans les endroits où véritablement, pour des raisons techniques, il serait impossible de les installer. Donc vous avez pu voir que dans toute la ville nous avons systématiquement intégré ces pictogrammes. Finalement, un automobiliste qui circule en Suisse, que cela soit à Coire ou à Fribourg, à Lugano ou à Zurich, doit également se mettre "up-to-date", si vous me permettez cet anglicisme. En Suisse, il faut s'attendre à des cyclistes en contresens.

#### Vote

**C'est par 59 voix contre 2 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour les mesures de modération de trafic, de sécurité sur le chemin de l'école, de promotion du vélo et des transports publics.**

**Ont voté Oui:** 59 Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 2 Aebischer David (PLR), Krienbühl David (PLR)

**Se sont abstenus:** 5 Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Uldry José (UDC)

**N'ont pas voté:** 2 Bettin Christophe (PLR), Grandjean Alexandre (PS)

5. 430.506.20 Renouvellement de matériel de signalisation lumineuse (Fr. 100'000,00)

Discussion

**Page Maurice** (CG-PCS). On parle là du renouvellement de signalisation. Il devrait aussi permettre d'installer des signalisations plus performantes si je puis dire. J'aimerais savoir quelles mesures on prend en vue d'installer des feux intelligents, comme on les appelle aujourd'hui. Ce n'est pas vraiment de l'intelligence mais des feux qui, au lieu d'avoir un cycle fixe, sont capables de gérer une circulation de manière beaucoup plus efficace en l'absence ou non de véhicules ou de piétons.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** Vous pouvez déjà voir une partie de la réponse à votre question en fin du paragraphe puisqu'il dit que le raccordement à la fibre optique des carrefours importants, ainsi que l'installation d'un logiciel de centralisation des données, réduisent le temps nécessaire aux interventions. Ce n'est peut-être pas clair, je vais vous expliquer. Il y a le projet de doter l'agglomération d'une centrale de régulation du trafic. Cette centrale doit, comme son nom l'indique, réguler le trafic mais doit surtout faire dialoguer tous les éléments de transports: les bus, le trafic individuel motorisé, parfois on peut retenir des voitures avec des contrôles d'accès en périphérie de l'agglomération. On peut et on doit gérer les impondérables, les accidents, les interventions de la police. Aujourd'hui, la ville, qui est une grosse pièce du puzzle de l'agglomération, n'est pas dotée de cette centrale mais c'est un projet qui a débuté. Des études sont en cours.

Par contre, nous en Ville de Fribourg, nous connectons quasi systématiquement nos installations lumineuses à la fibre optique, de manière à anticiper et à rendre possible ce dialogue technique entre cette future centrale et nos installations. Par contre, vous avez aussi pu le voir dans l'explicatif, nous avons aujourd'hui une petite centrale, qui est en fait un terminal sur l'un des ordinateurs de la Police locale pour faire des interventions qui sont, c'est vrai, à ce jour encore assez artisanales. Nous nous préparons à cette révolution technique. En votant cette rubrique, vous nous aidez à nous préparer, dans le cadre de l'Agglomération à cette révolution de gestion de la circulation.

Vote

**C'est par 60 voix contre 2 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour le renouvellement de matériel de signalisation lumineuse.**

**Ont voté Oui: 60** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 4** Bourrier Hervé (PS), Dupré Bernard (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'ont pas voté: 2** Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bettin Christophe (PLR)

6. 511.506.01 Menuiserie intérieure: raboteuse (Fr. 70'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Je tiens à remercier tout d'abord les membres du sous-groupe de la Commission financière, avec qui nous avons pu, en deux séances, traiter le budget les investissements du Génie civile d'Urbanisme et Architecture. Je tiens aussi à remercier la Commission d'édilité, avec laquelle nous avons regardé de près les investissements, et la Commission financière pour l'accueil favorable donné lors de la séance plénière.

Vote

**C'est par 66 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs pour l'acquisition d'une raboteuse.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Gex Jean-Noël (PLR)

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

7. 514.506.00 Serrurerie: cintreuse (Fr. 50'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour l'achat d'une cintreuse.**

**Ont voté Oui: 64** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José

(UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Gex Jean-Noël (PLR)

**N'ont pas voté: 3** Bettin Christophe (PLR), Bugnon Marc (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL)

8. 520.501.30 Dangers naturels: assainissement des falaises (Fr. 100'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Nous avons inscrit ce montant de 100'000 francs sur toute la législature. Mon collègue Directeur des Finances a déjà évoqué le souci que nous avons par rapport aux falaises. Actuellement, nous sommes en train d'assainir le mur de soutènement en-dessus du café du Belvédère. C'est la troisième tranche, il y en aura deux autres les années suivantes.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la deuxième tranche des travaux d'assainissement des falaises de la Ville de Fribourg.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

9. 520.501.31 Remise en état du Pont des Neigles: 2<sup>ème</sup> étape (Fr. 1'000'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** En 2018, vous aviez accordé un montant pour la remise en état du pont des Neigles. Dans le Message y relatif, nous avons déjà démontré quelles parties seront faites en 2018 et en 2019. Dans le présent Message, vous avez les informations en lien avec la deuxième étape d'un montant d'1 million de francs.

## Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 de francs pour la 2<sup>ème</sup> étape de la remise en état du pont des Neigles.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

10. 520.501.35 Sous-Pont de Zaehringen (Fr. 350'000,00)

## Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Afin d'éviter tout malentendu, le sous-pont de Zaehringen est le pont situé sous le grand pont. C'est ce pont-là que nous aimerions remettre en état. Comme vous avez pu le voir dans la planification financière, le pont de Zaehringen, ainsi que les filets de sécurité, seront planifiés pour l'année prochaine.

**Rugo Claudio (PA).** Selon les normes SIA, les éléments porteurs de ce type d'ouvrage d'art sont construits pour une durée de vie de cent ans. Ces données affirmées, on les trouve dans le Message n° 26, en page 5. Cette remarque vaut pour les quatre sujets, celui que nous avons traité auparavant, celui-ci et les deux suivants.

Cette année, le Conseil communal entreprend des travaux de réfection, des études, des remises en état sur quatre de ces ouvrages, presque quatre et demie avec la rue de la Palme, je crois. En extrapolant à ce rythme, il faudrait qu'il y ait 400 ponts à Fribourg. A ce jour, si mon compte est bon, je crois que l'on est à 19 ponts. Etudes par-ci, études par-là. Soit on en fait trop peu, comme votre prédécesseur de l'édilité, soit on en fait trop. Sans en faire une analyse freudienne, la conclusion pourrait relever du domaine psychiatrique. Néanmoins, sans ambages, le Parti des Artistes souligne la maladie pathogène du Conseil communal de la Ville de Fribourg. Ceci dit, sans avoir fréquenté, s'il vous plaît ...(râles dans la salle).

**Le Président.** S'il vous plaît, un peu de silence.

**Rugo Claudio (PA).** Je termine.

**Le Président.** M. C. Rugo, nous parlons d'un investissement. Je vous prie d'arrêter vos invectives, c'est terminé.

**Rugo Claudio (PA).** Alors je termine. Il n'y a plus d'invective. Ceci-dit, sans avoir fréquenté la toute nouvelle chaire de médecine de l'Université de Fribourg, cette grave pathologie génétique s'appelle le syndrome du ... (râles dans la salle)

**Le Président.** Un peu de silence, s'il vous plaît.

**Rugo Claudio (PA).** ... le syndrome du pont Morandi. Merci.

**Allenspach Christoph (PS).** Contrairement à M. C. Rugo, je ne conteste pas ce montant. Je pense qu'il est vraiment nécessaire que le sous-pont soit entretenu. Celui-ci est bien plus important que le pont, car il fait partie des premiers ponts en béton armé du canton de Fribourg.

Comme il n'y a plus d'étanchéité et que les tabliers sont très usés, et je ne parle même pas des dangers, il vaut la peine de réfléchir à la suppression du passage des voitures sur ce sous-pont qui a été construit, à l'époque, pour les piétons et certainement pas pour les voitures.

J'ai également des remarques concernant les deux autres ponts. Le petit crédit d'étude, par la suite, sera également nécessaire à mon avis pour le pont du Milieu. Bientôt arriveront d'autres crédits pour le pont de Saint-Jean. Pour ces deux ponts, le problème est à mon avis encore plus grave à cause des poids-lourds qui y passent. Ces deux ponts datent quand même du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ils ont un certain âge et une construction qui n'est pas aussi solide que le béton armé. Posez-vous, durant cette étude, je vous le demande vraiment, la question de savoir si le passage de camions de 30 ou 40 tonnes, quelquefois avec remorque, sont encore possibles. Ces ponts sont étroits et la solidité est incertaine. Il n'est pas nécessaire que des 40 tonnes, et vous les voyez assez souvent, passent en Basse-Ville pour finalement décharger des petites choses.

Entretenir est une chose. Cependant, quelquefois il faut aussi prévoir les mesures pour éviter les dégâts dus à un trafic probablement pas nécessaire à cet endroit.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** J'aimerais répondre à M. C. Rugo. Oui, nous nous tenons aux directives de l'OFROU. Oui, nous nous tenons aux normes SIA qui disent que tous les cinq ans on doit faire des inspections des ponts et des ouvrages d'art. Ceci n'a pas été fait de manière très régulière avant 2013. En 2013, un ingénieur civil a été engagé à l'Edilité, au Service du génie civil, et depuis il y a un monitoring qui se fait. Vous avez vu les premières mesures concrètes avec les travaux sur le pont des Neigles dont l'état était le plus critique. Nous avons déjà fait des analyses et des études concernant le pont de Zaehringen. Le pont de Saint-Jean, si vous avez vu, est en catégorie III pour cette année encore. Nous commençons les études sur le pont du Milieu et le pont de Berne. Ceci n'est pas du luxe, mais une nécessité. Vous comme moi passons régulièrement sur le pont de Saint-Jean et nous nous rendons compte qu'il est absolument nécessaire de le refaire. Pour la question relative à la mobilité, je passe la parole à mon collègue.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** J'ai entendu la proposition de supprimer le passage du trafic individuel motorisé sur le sous-pont de Zaehringen. Je ne peux pas m'exprimer, si ce n'est que dire que c'est une mesure que l'on pourrait étudier. Pour cela, j'invite M. C. Allenspach à déposer un postulat.



## Vote

### **C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 350'000 francs pour l'assainissement du sous-pont de Zaehringen.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

11. 520.501.37 Pont du Milieu: étude du projet (Fr. 100'000,00)

## Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Heureusement, il y a un historien de l'art dans la Commission de l'édilité qui nous a rendu attentifs au fait qu'un premier pont du Milieu a été construit en 1276. Le deuxième, celui qui est maintenant en maçonnerie, a été construit en 1720. Je vous prie de corriger. Je vous remercie.

## Vote

### **C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour le mandat d'étude en vue de garantir la pérennité de cet ouvrage.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

12. 520.501.39 Pont de Berne: étude du projet (Fr. 150'000,00)

Discussion

**Rugo Claudio** (PA). Vous aurez remarqué que j'ai toujours appuyé sur le bouton vert pour les crédits en lien avec les ponts. Je ne m'y oppose pas. Je veux informer ce Conseil que la liberté de parole, la liberté de s'exprimer est un droit en Suisse. Si vous pensez que mes propos vont trop loin, vous pouvez déposer des recours ou ouvrir les voies juridiques. Je dis ceci par rapport aux "oh la" etc. à chaque fois que je m'exprime. Je vous remercie.

**Wolhauser Jean-Pierre** (PLR). Concernant cet investissement, que je salue, j'aimerais rendre attentif le Conseil communal qu'en octobre 2014, il y a eu une tentative de mettre le feu à ce plus vieux pont de Fribourg. Je me suis permis de remettre une copie de cet article à Mme la Directrice de l'Édilité. J'aimerais poser la question suivante: est-ce que dans le cadre de cette étude, on analysera également la manière de protéger ce pont contre un risque d'incendie? Puisqu'il est possible de mettre le feu à ce vénérable pont, je n'aimerais pas que l'on arrive à la même situation qu'à Lucerne où le Kapellbrücke / pont de la Chapelle a été incendié ou comme d'autres ponts dans le canton de Fribourg, par exemple à Plasselb où il y a eu, il me semble, un pont en bois qui a été brûlé. Merci de votre réponse.

**Rugo Claudio** (PA). Je me suis emporté et j'ai oublié de dire une dernière chose. Le pont de Berne a été refait il y a huit ou dix ans. Il a été consolidé au niveau des barres métalliques. On a donc renforcé ce pont de bois avec des barres métalliques pour sa stabilité. Je suis étonné que, déjà dix ans après, alors que l'on nous assure cent ans, on doive encore une fois faire une étude. J'appuierai néanmoins encore une fois sur le bouton vert.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Je remercie d'abord le Conseiller général M. J.-P. Wolhauser pour sa remarque pertinente, qui vient au bon moment. Je vais faire en sorte d'intégrer cette question de protection supplémentaire du pont dans l'étude et je pourrai vous répondre lors du crédit d'ouvrage pour ce pont.

Quant à la remarque de M. C. Rugo, je dirais que ce pont n'a pas été construit ni pour les bus, ni pour toutes les voitures qui roulent dessus quotidiennement. Tous les ponts souffrent du trafic et le moment est venu de revoir ce pont.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour le mandat d'étude relatif à la vérification structurale et au projet de remise en état du pont de Berne dans le but de réaliser des travaux d'assainissement à moyen terme.**

**Ont voté Oui:** 67 Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus

Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1 Bettin Christophe (PLR)**

13. 520.501.40 Fontaine de la Fidélité (Fr. 170'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Cet investissement, ainsi que les deux suivants, constituent un seul paquet de travaux. Néanmoins, pour des raisons financières, pour mieux pouvoir suivre les investissements, ils ont été séparés.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 170'000 francs pour l'assainissement de la fontaine de la Fidélité.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1 Bettin Christophe (PLR)**

14. 520.501.41 Mur de soutènement de la rue de la Palme (Fr. 900'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 900'000 francs pour la remise en état du mur de soutènement de la rue de la Palme.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS),

de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'ont pas voté: 2** Bettin Christophe (PLR), Feyer Jean-François (PDC-PVL)

15. 520.501.42 Voûtage du Gottéron (Fr. 230'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 230'000 francs pour assainir le voûtage du Gottéron.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'ont pas voté: 2** Bettin Christophe (PLR), Richard Claude (PDC-PVL)

16. 520.501.43 Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (IHand): mise en conformité des arrêts TC 2019 (Fr. 150'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Cette rubrique est inscrite au Génie civil. Cependant, c'est la Mobilité qui planifie ces mises en conformité.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** Pour l'année 2019, une coordination sera notamment assurée pour l'assainissement des arrêts localisés sur la rue de Morat (porte), au secteur du Grand-Torry. Des assainissements seront également entrepris ponctuellement sur des

arrêts situés en-dehors des chantiers planifiés pour l'année 2019. Certains concerneront uniquement un élargissement et d'autres uniquement une surélévation de quai. Je ne sais pas si vous vous rappelez, j'avais répondu à une question du Conseiller général M. P.-A. Perritaz sur ces arrêts de bus. En fonction des chantiers, nous mettons les arrêts aux normes qui devront l'être au 1er janvier 2024. Il y a un aspect de largeur et de hauteur. Aujourd'hui, 36% des arrêts ont une hauteur supérieure ou égale à 16 cm qui est la norme en vigueur, encore que cette norme est combattue par l'association des personnes à mobilité réduite, qui pourrait remettre en question ce chiffre. Je vous informe un peu en primeur qu'une procédure court sur un arrêt à Guin et qu'une opposition court sur les arrêts projetés dans le quartier du Bourg. Pour autant que la procédure ne donne raison à l'association des personnes à mobilité réduite, nous avons donc 36% des arrêts qui seraient à la bonne hauteur et 41% des arrêts sont aujourd'hui à la bonne largeur. Pour autant que la procédure dont je viens de parler n'aboutisse pas, nous avons 16 arrêts sur 130 qui seraient aux normes à ce jour, en hauteur et en largeur.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la mise en conformité à la lHand des arrêts TC.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

17. 520.501.44 Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit (Fr. 1'000'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 62 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 de francs pour les mesures de protection contre le bruit.**

**Ont voté Oui: 62** Abate Vincenzo (Verts), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder

Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 2** Bourrier Hervé (PS), Gander Daniel (UDC)

**N'ont pas voté: 4** Bettin Claude (PLR), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Richard Claude (PDC-PVL)

18. 520.501.57 Entretien des chaussées et trottoirs 2019 (Fr. 1'000'000,00)

### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Vous avez vu les différents travaux que nous aimerions entreprendre sur les chaussées et trottoirs. Quand vous faites le total, vous arrivez à 925'000 francs. Il y a une ligne qui est sortie de cette dernière version. Il s'agit d'un montant de 75'000 francs de réserve pour des petites interventions. Nous avons parfois une canalisation qu'il faut refaire ou à laquelle personne ne pensait. Ce montant est une petite réserve que nous aimerions avoir.

### Vote

**C'est par 66 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 de francs pour l'entretien des chaussées et trottoirs.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Gander Daniel (UDC)

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

19. 520.506.21 Saleuse et équipement pour la saumure (Fr. 120'000,00)

La parole n'est pas demandée.

## Vote

**C'est par 65 voix contre 1 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 120'000 francs pour l'achat d'une saleuse et d'un équipement pour la saumure.**

**Ont voté Oui: 65** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Collaud Oliver (Verts)

**S'est abstenue: 1** Menétrey Fabienne (Verts)

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

20. 520.506.22 Véhicules: remplacements 2019 (Fr. 510'000,00)

## Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Nous avons pu présenter aux Commission de d'édilité et financière les détails du remplacement des véhicules. Nous leur avons expliqué que nous nous tournons vraiment vers la transition énergétique, aussi au travers des véhicules. Ici figurent les investissements que nous prévoyons en 2019.

**Rugo Claudio (PA).** Je me suis informé au sujet des véhicules de la Ville de Fribourg qui sont remplacés, surtout les vieux. Je pense à partir de 200'000, voire 300'000 kilomètres, ils sont mis de côté à la STEP et les pièces de rechange sont réutilisées sur d'autres véhicules. En fin de vie, ces véhicules partent à la casse. Personnellement, je vous demande d'envisager de les envoyer où des personnes pourraient encore les utiliser. J'ai vu des véhicules à Cuba avec 1 million de kilomètres. Je ne pense pas qu'il faut les envoyer là-bas car cela serait trop cher, mais peut-être en Afrique ou ailleurs, au lieu de les envoyer à la casse.

**Altermatt Bernhard (PDC/PVL).** J'aimerais inviter le Conseil communal à prendre les bonnes résolutions en matière de bilinguisme lorsqu'il il repeindra les nouvelles voitures. Il faudrait éventuellement déjà penser à inclure des inscriptions bilingues plutôt que francophones sur les voitures.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Ô combien j'ai insisté pour que d'un côté l'on fasse le logo en allemand et de l'autre en français. Durant la pause, je peux vous montrer les photos.

## Vote

**C'est par 64 voix contre 1 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 510'000 francs pour le remplacement de véhicules.**

**Ont voté Oui: 64** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Collaud Oliver (Verts)

**Se sont abstenus: 2** Gex Jean-Noël (PLR), Mendez Monica (Verts)

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)

21. 532.501.36 Murs des Jardins Lucien Nussbaumer (Fr. 100'000,00)

## Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** C'est un montant destiné aux travaux de rénovation de ce mur.

## Vote

**C'est par 66 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'assainissement des murs des Jardins Lucien Nussbaumer.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Murith Simon (PDC-PVL)

**N'a pas voté: 1** Bettin Christophe (PLR)



22. 560.506.01 Etudes énergétiques sur les potentiels communaux et plan lumière (Fr. 200'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Vous avez sûrement lu et entendu, dans le cadre du PAL, que la Ville de Fribourg aimerait mettre en place le CAD dans différents périmètres de la ville. Actuellement, la seule possibilité que nous avons est de se rallier au gaz. Cette étude énergétique servira à mener une réflexion quant aux autres potentiels énergétiques utilisables.

Vote

**C'est par 61 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour les études sur les potentiels énergétiques communaux et la mise en œuvre du plan lumière.**

**Ont voté Oui: 61** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

**Ont voté Non: 2** Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'ont pas voté: 2** Casazza Raphaël (PLR), Zurich Simon (PS)

23. 560.506.02 Cartographie et mise en réseau de la biodiversité (Fr. 100'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** J'aimerais que vous considériez cet investissement ensemble avec l'investissement 620.501.96 "Paysage Nature en ville - parcs et jardins urbains: études et déploiement". Il s'agit d'une collaboration entre les deux Services.

Vote

**C'est par 62 voix contre 4 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la cartographie et la mise en réseau de la biodiversité.**

**Ont voté Oui: 62** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David

(PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 4** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus: 2** Dupré Bernard (UDC), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

24. 560.506.03 Etude préliminaire à la refonte du règlement déchets (Fr. 150'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Cette étude préliminaire demandera un long travail. Nous aimerions y intégrer le traitement de tous les différents déchets (du plastic aux déchets de la voirie, aux déchets vert, etc.).

Vote

**C'est par 58 voix contre 3 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour l'étude préliminaire à la refonte du règlement sur les déchets.**

**Ont voté Oui: 58** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 3** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 7** Bugnon Marc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Wicht Pascal (UDC)

25. 611.503.35 Surélévation BATPOL de 6 niveaux: complément du crédit d'étude (Fr. 500'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** A partir de maintenant, nous traitons les investissements du Service d'urbanisme et d'architecture. Ici, nous vous demandons un crédit complémentaire. Tous les détails figurent dans le fascicule et ont été donnés aux Commissions de l'édilité et financière.

**Dupré Bernard (UDC).** En décembre 2009, nous votions favorablement un crédit d'étude de 100'000 francs pour une extension de la halle des pompiers, projet largement justifié.

En juin 2015, une demande de crédit d'étude complémentaire de 150'000 francs pour surélever la halle de 4 niveaux et y installer le personnel de la Direction de la Police locale, de la Mobilité et du Service informatique nous fut soumise. Ce crédit devait servir à l'étude liée au surdimensionnement des piliers, noyau en béton, installations et gaine technique. Nous l'avons voté favorablement car la halle n'était pas encore construite. Les frais résultant de ce changement se limitaient donc au crédit d'étude! Cependant, nous ne pouvons que regretter le fait que cette proposition ne nous soit pas parvenue en 2009 déjà!

Mai 2016: acceptation d'un crédit d'ouvrage d'1'214'300 francs dont 30% à la charge de l'ECAB.

Novembre 2017: inauguration de la halle des pompiers, pour un coût final de 1'274'000 francs.

Décembre 2018: soit seulement 13 mois après l'inauguration de la halle, rebelote et cette fois on y met le paquet: au budget 2019, nouvelle demande de crédit d'étude complémentaire de 500'000 francs, soit le double du total des deux premières demandes de crédit d'étude. Et dans quel but? Ajouter deux niveaux supplémentaires sur la nouvelle halle pour obtenir un ensemble à six étages et créer une liaison chaude entre le premier étage de l'ancien bâtiment des pompiers et le nouvel édifice. Les deux niveaux supplémentaires sont destinés à des bureaux qui devraient être loués, selon le Conseil communal, pour contribuer aux recettes de la Ville!

Cette nouvelle idée de surélévation supplémentaire de deux étages nécessiterait maintenant le renforcement des fondations de la halle des pompiers nouvellement construite, ce qui signifie des frais d'ouvrage supplémentaires importants. On peut déjà imaginer la suite, si ce crédit est accepté. Un nouveau crédit d'étude verra certainement le jour pour cette fois-ci créer des garages souterrains, car si les trois Services de la Ville mentionnés précédemment se doivent de montrer l'exemple en utilisant la mobilité douce, il n'en va pas de même pour ces bureaux à louer qui, sans places de parc spécifiques à disposition, ne trouveront que difficilement preneurs! Rappelons en outre que ce ne sont pas les bureaux vides qui manquent en ville de Fribourg!

C'est pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, que le groupe UDC ne soutiendra pas cette nouvelle demande de crédit complémentaire de 500'000 francs et nous vous invitons à en faire de même.

**Rugo Claudio (PA).** Je n'ai pas écrit toutes les dates comme M. B. Dupré, mais je me suis senti floué. Pour une fois, j'avais voté de bon cœur le crédit d'il y a deux ans, en 2016. De fait, j'arrive moi-même à dire qu'il y a une erreur. Cette erreur, je la partage car j'ai voté ce crédit. C'est une erreur de construction à la base, particulièrement en ce qui concerne les pylônes. C'est une erreur de planification et c'est une erreur de base. Si je faisais cela à titre personnel dans ma maison, je m'en voudrais beaucoup. C'est la maison de tous, de toute la commune. Je pense que c'est une faute collective que nous avons faite et que nous devons reconnaître. Pour une fois, je vais voter avec le groupe UDC.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** J'aimerais vous inviter à vraiment faire la part des choses entre le crédit d'étude pour la halle des pompiers et le crédit d'ouvrage pour cet agrandissement. Tous les travaux sont terminés, il n'y a pas eu de dépassement du budget, le bâtiment est fonctionnel et les pompiers sont, je crois, heureux.

Par rapport à l'augmentation, non M. C. Rugo, nous n'estimons pas que c'est une erreur de base. C'est plutôt un développement du projet que nous avons fait. Les architectes nous ont proposé cette

connexion. C'est une excellente chose parce qu'elle offre la possibilité d'avoir des locaux supplémentaires pour le Service de la mobilité et de la police locale. Le Service informatique sera aussi dans ce bâtiment. La Commission de bâtisse a clairement dit que si cette augmentation de deux étages supérieurs se fait, ce n'est pas pour s'étendre inutilement, mais bien pour mettre ces deux étages à disposition de quelqu'un qui voudrait bien louer des locaux dans ce périmètre.

En ce qui concerne le stationnement, je donne la parole à mon collègue M. P.-O. Nobs.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** Pour ce qui sera du dimensionnement des places de parc en lien avec les droits à bâtir que l'on va pousser au maximum, en ajoutant deux étages loués, nous allons simplement appliquer la politique communale de stationnement, comme nous l'appliquons à tous projets privés. Il serait anormal que la Commune, lorsqu'elle construit, ne l'applique pas. Je peux vous dire, sans avoir fait les calculs, qu'avec la politique de stationnement, cela ne va pas autoriser la création de nombreuses places de stationnement. Je peux ainsi vous garantir qu'il n'y aura pas besoin d'un garage souterrain.

#### Vote

**C'est par 53 voix contre 10 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 500'000 francs pour compléter les études nécessaires à la réalisation de la surélévation du BATPOL.**

**Ont voté Oui: 53** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwy-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 10** Dupré Bernard (UDC), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Richard Claude (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus: 5** Bugnon Marc (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (PDC-PVL), Parpan Mario (CG-PCS)

26. 611.503.37 CAD rue de l'Hôpital 2: raccordement et avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius (Fr. 200'000,00)

#### Discussion

**Collaud Oliver (Verts).** Les remarques que je vais faire maintenant sont aussi valables pour le CAD de la rue de Morat, de manière générale.

Le groupe des Verts salue l'implantation de plus en plus fréquente de chauffages à distance en ville de Fribourg. C'est un premier pas dans la bonne direction dans la transition énergétique, qui permettra à terme d'arriver peut-être à des énergies renouvelables en ville de Fribourg. Cela étant, nous avons un regret. Nous sommes un peu captifs d'une société qui a, quelque part, un monopole de fait sur le territoire de la commune et au-delà. Dans ce cas, nous ne pouvons pas choisir par exemple à

quelle vitesse nous allons vers du 100% renouvelable. Nous savons que nous arriverons à 80% de renouvelable à terme. Nous arriverions même peut-être à du 100% renouvelable plus rapidement, mais nous ne pouvons pas le choisir lorsque nous sommes client de Groupe E Celsius.

Hier, nous avons accepté des frais de fonctionnement. Ce soir, nous allons accepter des investissements. Hier soir, pour blueFACTORY, on a investi par le fonctionnement et ce soir, on investit dans le fonctionnement par un crédit d'investissement. Par exemple, les frais fixes sont pour nous un problème. En effet, ce sont ce sont des frais fixes que l'on paye maintenant sur une base qui est fixe maintenant mais qui, dans le futur, n'est pas connue. Peut-être que l'on perd de l'argent maintenant parce qu'au fur et à mesure, il y aura de plus en plus de clients dans les CAD et les frais fixes vont baisser en conséquence. On a vu cela dans d'autres communes, notamment à Belfaux qui était un peu pionnière en matière de CAD et aussi des contrats qui sont proposés aux privés en Ville de Fribourg maintenant. C'est assez particulier, on a un peu des doutes sur les réels avantages qu'il y a à signer ces contrats aujourd'hui, maintenant. Nous attirons juste l'attention là-dessus. Nous n'allons pas refuser du tout ces crédits, mais vous demandons de faire très attention à ce que vous signez. De plus, il serait peut-être même bien si l'on pouvait avoir de temps en temps l'avis de la Commission financière sur ces contrats avec Groupe E Celsius par rapport au CAD en ville de Fribourg.

Finalement, nous sommes aussi posé la question de savoir s'il n'y avait pas un intérêt à faire des CAD un peu plus grands, des centrales plus grandes, comme cela se fait ailleurs. Des centrales plus importantes permettraient aussi de baisser les frais fixes.

**Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR).** Meine Frage geht ein bisschen in die gleiche Richtung wie diejenige von Herrn O. Collaud. Ich möchte vom Gemeinderat wissen ob Groupe E Celsius die Monopolstellung im Bereich Aufbau des Fernmeldenetzes hat. Man weiss nicht wieviel Groupe E Celsius für die Anschlüsse und den Aufbau dieses Netzes verlangen kann. Verfügt man über Vergleichszahlen mit anderen Städten, die in der gleichen Situation sind und andere Anbieter haben? Hält sich das im Rahmen oder wird hier die Monopolstellung ausgenützt?

**Rugo Claudio (PA).** Je remercie M. O. Collaud d'avoir exprimé par d'autres mots la même théorie économique que j'avais exprimée hier avec les boules à cinq. En fait, je n'avais pas le mot exact, mais cela s'appelle économie d'échelle et figure dans les livres du capitalisme.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Aujourd'hui, le Groupe E Celsius est effectivement le seul fournisseur en matière de CAD. La Ville de Fribourg se rend bien compte de la position monopolistique de Groupe E Celsius et nous avons des discussions avec eux. Mme E. Schneuwly-Aschwanden nous a posé la question de savoir si nous comparons les prix de Groupe E Celsius avec ceux d'autres fournisseurs. Cependant, ils ne sont pas sur ce marché-là. Nous aimerions faire des études énergétiques sur les potentiels communaux en matière d'énergie renouvelable. En effet, Groupe E Celsius recourt au gaz naturel. Cependant, la Ville de Fribourg a un potentiel, par exemple, en créant des chauffages à bois, en utilisant et en valorisant la STEP. Cela pourrait des énergies que nous pourrions injecter dans les CAD. Nous sommes en tractation et en discussion avec Groupe E Celsius par rapport à ces contrats, qui ne sont bien sûr pas encore signés.

**Steiert Thierry, Syndic.** Je me permets d'ajouter un élément. Effectivement, M. O. Collaud, à première vue, il est compréhensible que l'on considère cette position apparemment monopolistique de Groupe E Celsius comme potentiellement dangereuse ou constitutive d'abus potentiels. Par contre, il faut bien être conscient aussi que la loi cantonale et la jurisprudence posent des limites à de telles

pratiques, puisque ce n'est qu'à première vue que le CAD est incontournable et obligatoire. Si vous consultez l'article 3 de la loi sur l'énergie, vous constaterez que ce n'est que dans une certaine mesure, qui est bien définie par la jurisprudence également, que la tarification de l'énergie peut être pratiquée. Si la tarification dépasse ces limites, alors le client peut se tourner vers d'autres agents énergétiques qui peuvent être d'autres agents renouvelables. Cela peut être du géothermique, du chauffage à bois, des micro CAD ou d'autres solutions. Aussi, ceci atténue quelque peu vos craintes, ainsi que celles exprimées par Mme E. Schneuwly-Aschwanden.

#### Vote

**C'est par 63 voix contre 1 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour le raccordement au CAD du bâtiment administratif de l'ancien Hôpital des Bourgeois et pour une avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Métrailler Jean-Jacques (MLI)

**N'a pas voté: 1** Altermatt Bernhard (PDC-PVL)

27. 611.503.38 Assainissements énergétiques: installations techniques et enveloppe 2019: études et travaux (Fr. 550'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** C'est une ligne budgétaire que vous trouvez chaque année durant toute cette législature. Cette fois-ci, nous aimerions encore affiner le monitoring que nous avons mis en place. Nous aimerions procéder à l'assainissement des fenêtres de la façade Sud-Est de l'école de l'Auge. Dans ce montant, est également inscrit le salaire de l'Ingénieure chargée de la planification de ces assainissements.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 550'000 francs pour les études et les travaux relatifs à l'assainissement énergétique de bâtiments communaux.**

**Ont voté Oui: 68** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane

(PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

28. 611.503.39 Sécurité et normes incendies: électricité 2019 (Fr. 75'000,00)

### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Vous pouvez voir tout au bas de la page 45 qu'il s'agit du bûcher.

### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 75'000 francs pour la mise en conformité d'installations électriques.**

**Ont voté Oui: 68** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

29. 612.503.02 CO Belluard: 1<sup>ère</sup> étape 2019 avant rénovation (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

### Vote

**C'est par 64 voix contre 2 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la 1<sup>ère</sup> étape de travaux avant l'optimisation de la grande salle de gymnastique du CO du Belluard.**

**Ont voté Oui: 64** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL),

Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 2 Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus:** 2 Dupré Bernard (UDC), Wicht Pascal (UDC)

30. 612.503.30 Jura Sainte-Agnès A: réfection de 8 classes pour le primaire: études (Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 64 voix contre 2 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour financer les études précédant la réfection de 8 classes à l'école primaire de Sainte-Agnès.**

**Ont voté Oui:** 64 Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 2 Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus:** 2 Dupré Bernard (UDC), Wicht Pascal (UDC)

31. 612.503.31 CO Pérolles: études de faisabilité (Fr. 140'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Mon collègue Directeur des Finances vous a dit en début de séance qu'il y a de nombreuses réflexions par rapport aux CO, qui devraient être construits en-dehors de la ville de Fribourg. Nous allons dépenser ce montant-là seulement si nous avons ce CO de Pérolles en vue.

**Schenker Claude (PDC/PVL).** Je soutiendrai cet investissement car, avant d'éventuellement acheter, il faut bien sûr savoir si cela convient. Cela-dit, heureux tout de même le propriétaire éventuel qui peut se permettre de dépenser 140'000 francs pour éventuellement finalement ne pas acheter.



Je me permets cependant, à titre personnel, d'émettre des doutes sur l'opportunité de créer un site scolaire à cet endroit. Le site scolaire du Botzet à proximité immédiate suffirait pour les besoins du quartier au sens restreint. S'il est trop petit ce Botzet, c'est pour absorber les élèves venant de plus loin, de beaucoup plus loin même, notamment Fonderie, Gare et alentours. On créerait au CO de Pérolles un nouveau site scolaire gigantesque. Surtout, le CO de Pérolles est relativement excentré. Je continue à parier que pour des coûts pas plus élevés, une ou plusieurs écoles pourraient être prévues de manière moins concentrée et à des endroits plus appropriés.

A tout le moins, je ne me sentirai pas lié par ce crédit d'étude ou par cet engagement lors des décisions ultérieures de ce Conseil à prendre en matière scolaire.

#### Vote

**C'est par 62 voix contre 2 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 140'000 francs pour la réalisation d'études de faisabilité qui testeront les possibilités spatiales, structurelles et techniques des bâtiments en vue d'y intégrer des programmes scolaires et extrascolaires.**

**Ont voté Oui: 62** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Ménétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 4** Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Wicht Pascal (UDC)

32. 612.503.32 AES Beaumont-Vignettaz: mobilier (Fr. 200'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Le PAD FriGlâne est en train d'être approuvé sans opposition, c'est-à-dire que les travaux vont se poursuivre assez rapidement. Nous avons un contrat qui se termine en août 2019 pour l'accueil extrascolaire qui se trouve sur ce site. Nous avons cherché des locaux dans lesquels nous pourrions mettre un accueil agrandi. En effet, le besoin en places d'accueil dans ce quartier est grand. Nous avons trouvé des locaux à la route de la Glâne et vous demandons ce montant de 200'000 francs pour le mobilier.

#### Vote

**C'est par 62 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour l'achat de mobilier fixe et mobile de l'AES Beaumont-Vignettaz.**

**Ont voté Oui: 62** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS),

de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'a pas voté: 1** Altermatt Bernhard (PDC-PVL)

33. 612.503.45 CO Jolimont, salle Michel Ducarroz: réfection technique théâtrale: sono et lumière (Fr. 100'000,00)

### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Je vous prie de ne pas confondre le bâtiment 1970, pour lequel nous demandons ici cet investissement, avec le bâtiment 1905, donc l'ancienne DOSF. Pour ce dernier, un crédit d'ouvrage vous sera soumis durant l'année 2019.

L'année passée, nous avons investi dans le bâtiment de 1970 pour des vestiaires, des douches et des sanitaires.

### Vote

**C'est par 63 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la réfection des équipements scéniques de la salle Michel Ducarroz, au CO de Jolimont.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Wicht Pascal (UDC)

34. 612.503.93 Ecole de la Vignettaz A et C: détection incendie bâtiments existants (honoraires) (Fr. 120'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Une erreur s'est glissée dans le titre. Il faut enlever "honoraires". Vous trouvez les détails de ce montant de 120'000 francs en page 48 du Message. Les honoraires sont de 12'000 francs.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 120'000 francs pour les travaux relatifs à l'installation des détecteurs incendie à l'école de la Vignettaz.**

**Ont voté Oui: 68** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

35. 612.506.00 Ecole Vignettaz: compactus archives (Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 63 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour financer l'aménagement intérieur, à l'école de la Vignettaz, des diverses cellules d'abris par des éléments de rayonnages type compactus.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 2 Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus:** 3 Dupré Bernard (UDC), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC)

36. 613.503.40 CAD Rue de Morat 61-63-65: raccordement au chauffage à distance - avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 66 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour le raccordement des immeubles de la rue de Morat 61-63-65 et l'avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius.**

**Ont voté Oui:** 66 Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 0

**Se sont abstenus:** 2 Feyer Jean-François (PDC-PVL), Wicht Pascal (UDC)

37. 613.503.41 Kiosque place Georges-Python: transformation intérieure et agrandissement (Fr. 50'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Il s'agit d'un crédit d'étude.

**Rugo Claudio (PA).** J'ai confondu le kiosque de la place Georges-Python avec le kiosque à musique de la place Georges-Python. J'étais surpris du petit montant. Je suis donc au courant que cela concerne le kiosque vendant des marchandises, des boules à cinq, par exemple.

Par contre, je suis étonné que l'Edilité n'ait pas remarqué que le kiosque à musique se détériore, en particulier le toit en bois. D'autre part, j'ai souvent entendu des remarques qui disaient que cette place était un peu mal fagotée, on est tout près mais on doit se forcer pour aller écouter la musique. C'est très difficile pour l'organisation aussi et cela sera un prochain postulat. En principe, je ne suis pas pour engager des travaux inutiles, mais je pense que la place Georges-Python a un potentiel beaucoup plus grand. Je vous donne pour exemple: nous avons la Tuile qui organise le Noël Solidaire. Ils doivent chaque année entourer ce kiosque à musique et perdre énormément de chauffage. Je pense que les Verts seront d'accord. Il existe sur Genève un même kiosque à musique avec ...

**Le Président.** M. C. Rugo, excusez-moi ...

**Rugo Claudio (PA).** Oui, je préciserai cela dans mon postulat. Je vous remercie.

**Le Président.** Très bien, vous le ferez dans votre postulat. Je vous en remercie.

**Abate Vincenzo (Verts).** Vu qu'il s'agit d'un crédit d'étude, je voulais juste rappeler, comme on en a déjà parlé en Commission de l'édition, qu'une option envisageable serait aussi d'évaluer la création de deux structures séparées pour améliorer l'offre de ce kiosque sur la place Georges-Python.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édition.** Je prends connaissance de ces remarques. Je remercie M. C. Rugo qui me fait part de l'état du kiosque à musique. Effectivement, lors d'une séance de la Commission de l'édition, nous avons déjà eu cette réflexion de savoir si l'on ne devait pas maintenir deux kiosques ou si l'on devait agrandir le bâtiment existant, en le réorganisant différemment et en offrant une seule place de vente ou un seul kiosque. Nous allons étudier ces questions.

Vote

**C'est par 62 voix contre 2 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour la transformation intérieure et l'agrandissement du kiosque de la place Georges-Python.**

**Ont voté Oui: 62** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 4** Dupré Bernard (UDC), Richard Claude (PDC-PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

38. 615.501.06 Abris bus: Pré-Fleuri, projet Fribourg (ou)vert (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 63 voix contre 3 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour ce nouvel abri bus.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David

(PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 3** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

**Se sont abstenus: 2** Dupré Bernard (UDC), Wicht Pascal (UDC)

39. 615.503.01 Places de jeux du quartier d'Alt: remise en état des jeux et remplacement gomme coulée Villa Thérèse/Kybourg (Fr. 85'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 85'000 francs pour les travaux de remise en état de la place de jeux du quartier d'Alt et pour les études relatives à la place de jeux Villa Thérèse/Kybourg.**

**Ont voté Oui: 68** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

40. 615.506.00 Maison de justice: parafoudre (Fr. 65'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 67 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 65'000 francs pour l'installation d'un parafoudre.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-

Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Gander Daniel (UDC)

41. 617.501.00 Centre de quartier du Schoenberg: réadaptation des barrières et murs de soutènement (Fr. 150'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la réadaptation des barrières et des murs de soutènement au Centre de quartier du Schoenberg.**

**Ont voté Oui: 67** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'a pas voté: 1** Bourgarel Gilles (Verts)

42. 620.501.88 Fribourg (ou)vert: réalisation de places de jeux et d'agrément au Schoenberg en collaboration avec l'Agglo (projet-modèle ARE Espaces Ouverts Fribourg) (Fr. 650'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Vous avez vu que c'est un montant de 1'250'000 francs avec lequel nous allons aménager/réaménager des places de loisirs et de jeux. Une de ces places, qui s'appelle la place du Renard, a été conçue et développée avec les enfants et elle sera réalisée avec eux. Vous avez aussi pu voir que l'Agglomération participe financièrement à ce projet avec un montant de 25'000 francs parce que c'est un projet participatif. Le projet d'Agglomération de 3<sup>ème</sup> génération prévoit également un montant de 539'000 francs. Comme vous avez pu le voir, il y a des privés, des tiers qui participent financièrement au développement de ces quatre sites. Il reste un montant effectif à la charge de la Ville de 539'000 francs.

J'aimerais encore ajouter que c'est un projet qui a été réalisé de concert avec le Service des sports qui a mis des éléments de "Street Workout" sur le site autour du terrain de football et le Génie civil, qui a participé en refaisant l'accès au site Parc des Maggenberg pour un montant que vous trouvez à la page 42 et que vous avez voté tout à l'heure. C'est donc un projet transversal et je remercie tous les acteurs.

#### Vote

**C'est par 65 voix contre 1 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 650'000 francs pour la réalisation de places de jeux et d'agrément au Schoenberg.**

**Ont voté Oui: 65** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 2** Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

#### Pause

La séance est interrompue par une pause de 21.02 heures à 21.17 heures.

43. 620.501.90 Connexion MD entre le quartier du Windig et la centralité du Schoenberg: passerelle à travers le vallon de la Ploetscha (Fr. 320'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 52 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 320'000 francs pour l'étude relative à l'installation d'une passerelle à travers le vallon de la Ploetscha.**

**Ont voté Oui: 52** Abate Vincenzo (Verts), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)



**Se sont abstenus:** 3 Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'ont pas voté:** 11 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Hayoz Jérôme (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Mosoba Immaculée (PS), Ragusa Francesco (Verts), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

44. 620.501.92 Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville: études (Fr. 250'000,00)

Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** En 2018, vous avez voté un montant de 55'000 francs pour un avant-projet qui est réalisé maintenant. En 2019, nous aimerions affiner et faire les études avec un projet qui nous amènera jusqu'au crédit d'ouvrage.

Vote

**C'est par 56 voix contre 2 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 250'000 francs couvrant la phase de projet, d'appel d'offre et la demande d'autorisation de construire relative au réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville.**

**Ont voté Oui:** 56 Abate Vincenzo (Verts), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 2 Marchioni Pierre (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus:** 3 Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Uldry José (UDC)

**N'ont pas voté:** 7 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Bourrier Hervé (PS), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Hayoz Jérôme (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

45. 620.501.93 Place de jeux du pont de Zaehringen: étude et réalisation (Fr. 550'000,00)

Discussion

**Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière.** Contrairement à ce que je vous ai annoncé au début des investissements, pour ce crédit-là, la Commission financière a voté à 5 pour contre 2 et 3 abstentions. Je voulais vous signaler ces refus.

**Krienbühl David (PLR).** Je reviens ici avec la place de jeux du Domino. Je profite de cet investissement pour supplier le Conseil communal et sa Directrice, Mme A. Burgener Woeffray, de prévoir un investissement pour le Domino l'année prochaine. A titre personnel, je ne vais pas m'opposer à cet investissement.

**Rugo Claudio (PA).** Avec la politique, j'ai appris aussi à, de temps en temps, ne pas seulement dire des choses négatives. Je trouve que le grill qui est déposé tout près de la place de jeux est de très belle facture, très efficace, et je félicite l'Edilité. Je pense qu'il est envisageable d'en mettre ailleurs.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Je prends note de l'intervention du Conseiller général D. Krienbühl. Vous n'êtes pas sans savoir que ce montant est prévu pour 2020.

#### Vote

**C'est par 58 voix contre 1 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 550'000 francs pour l'étude et la réalisation de la place de jeux du pont de Zaehringen.**

**Ont voté Oui: 58** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus: 5** Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Uldry José (UDC)

**N'ont pas voté: 4** Bourrier Hervé (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Ragusa Francesco (Verts), Rey- Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

46. 620.501.95 Plan d'aménagement local (PAL) révision: mandat juriste oppositions (Fr. 340'000,00)

#### Discussion

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Mme la Présidente de la Commission financière a déjà fait la remarque que le montant qui est dans le budget de fonctionnement aurait dû rester dans le budget des investissements. Il s'agit d'une poste intégré dans une dépense d'investissement. Ainsi, sous cette rubrique, il y a deux fois 120'000 francs et deux fois 50'000 francs pour les deux prochaines années où un-e juriste supplémentaire, ainsi qu'une personne administrative, nous aideront à traiter toutes les oppositions, les remarques et les observations en lien avec le PAL.

#### Vote

**C'est par 60 voix contre 1 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 340'000 francs pour l'engagement d'un-e juriste en soutien au Service juridique pour analyser et traiter les questions juridiques relatives aux oppositions suscitées par la mise à l'enquête publique du PAL.**

**Ont voté Oui: 60** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS),

Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailer Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non:** 1 Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus:** 5 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Krienbühl David (PLR), Richard Claude (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA)

**N'ont pas voté:** 2 Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

47. 620.501.96 Paysage Nature en ville - parcs et jardins urbains: études et déploiement (Fr. 300'000,00)

La parole n'est pas demandée.

### Vote

**C'est par 60 voix contre 4 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs pour développer et réaliser les parcs et jardins urbains.**

**Ont voté Oui:** 60 Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailer Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non:** 4 Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus:** 2 Krienbühl David (PLR), Uldry José (UDC)

**N'ont pas voté:** 2 Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

48. 620.501.97 Couverture Autoroute A12 (Fr. 90'000,00)

### Discussion

**Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière.** Ici également le vote était un peu différent. La Commission financière a soutenu cet investissement par 5 oui, 1 refus et 4 abstentions.

**Casazza Raphaël (PLR).** Je me permets d'intervenir ici à titre personnel. Il est question ici d'un montant de 90'000 francs pour l'année 2019, mais en réalité, il s'agit d'un montant de 250'000 francs réparti sur plusieurs années, comme cela est expliqué dans le Message.

C'est une somme relativement élevée pour notre ville et je souhaite ici faire une requête concernant la planification urbaine et notamment le raccordement de cet énorme quartier de manière efficace et rapide au réseau de TP.

Même si certaines idées ont été écartées par le Conseil général lors de la précédente législature, il n'est pas interdit d'évoluer sur certaines questions, je veux bien entendu parler du métrocâble.

En effet, deux éléments nouveaux sont apparus ces derniers mois:

- D'une part, le Conseil d'Etat a rendu son rapport en mai dernier sur le postulat "métrocâble" du Grand Conseil justement et dans ce rapport disponible sur Internet, il estime que le futur nouveau quartier de Chamblieux/Bertigny pourrait être relié par un métrocâble.
- D'autre part, cette idée de métrocâble a été citée plusieurs fois lors de la consultation des citoyens du Grand Fribourg dans le cadre de l'Assemblée constitutive.

Comme déjà dit, il n'est pas du tout interdit d'évoluer sur la question, et là, je m'adresse en particulier au Conseil communal. A titre de comparaison, il y a quelques années, la Ville de Fribourg obligeait les privés à se raccorder au gaz et maintenant on interdit de se raccorder au gaz et on s'apprête à obliger de se raccorder au CAD, comme on l'a vu dans le PAL et dans la discussion de tout à l'heure, et j'espère à des prix compétitifs. Je rejoins aussi ce qu'a dit M. O. Collaud tout à l'heure sur cette question. Je sais que les services de Mme A. Burgener Woefray, en particulier l'Ingénieur de Ville Fabien Noël, travaillent là-dessus avec Groupe E Celsius, et je salue leur engagement.

**Le Président.** M. R. Casazza, je m'excuse mais vous vous éloignez très largement du sujet. Est-ce que vous pouvez en revenir au sujet, s'il vous plaît?

**Casazza Raphaël (PLR).** Vous m'aurez compris, j'invite et je prie le Conseil communal et les Services concernés de veiller à ce que toutes les variantes de raccordement en transports publics, donc y compris par métrocâble, soient étudiées dans le cadre de ces études car, malheureusement, les 10 à 20'000 nouveaux habitants ne vont pas tous se déplacer à vélo. Je voterai cet investissement et vous remercie de votre attention.

**Rugo Claudio (PA).** Jeunes, habitants le quartier du Jura, nous allions au bois qui était juste à côté de la Chassotte. Cela fait 30 ans, peut-être même 40. Cela fait donc 30 ans que le dépôt des bus TF d'abord, puis TPF après, a tout rasé, en a fait un parking à la place du bois et le dépôt des bus TPF est resté là une trentaine d'années. Là on envisage et même plus on construit un nouveau dépôt à Givisiez qui regroupera tous. Est-ce que .... Justement le déficit on ne pourra pas revenir en arrière donc je demande que quand on enlève comme ça des zones vertes, c'est de revenir et puis de garder des zones sans construction. Alors par exemple à l'ancien qui est encore aujourd'hui le dépôt des TPF, à côté de ... justement à cet endroit-là où on aurait la couverture de l'autoroute.

Par contre c'est un peu mettre la charrue avant les bœufs que de faire ce projet parce que la commune pourrait n'être qu'une d'ici quelques années et les terrains à bâtir se multiplieraient si on était une ville de dix communes si la fusion se fait. Donc je pense que d'anticiper sur ce sujet c'est un peu mettre la charrue avant les bœufs. Je m'abstiendrai donc sur ce vote-là.

**Sacerdoti Alexandre** (PDC/PVL). J'aimerais simplement, sans vouloir limiter le débat démocratique qui est l'essence de cette salle, rappeler à tout le monde que lorsque vous êtes hors sujet, vous n'apportez aucune valeur ajoutée à nos discussions et aux votes de ce soir. Aussi, s'il était possible d'être le plus concis et le plus dans le sujet possible, je serais très heureux ce soir.

**Le Président.** Merci M. A. Sacerdoti. (Applaudissements)

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Puisque c'était effectivement des sujets hors investissements, je dis aux intervenants que nous les avons entendus.

#### Vote

**C'est par 59 voix contre 4 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 90'000 francs pour le projet de couverture de l'autoroute A12 entre Chamblieux et Bertigny.**

**Ont voté Oui: 59** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 4** Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Dupré Bernard (UDC), Rugo Claudio (PA), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

**N'ont pas voté: 2** Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

49. 620.501.99 Vignettaz: signalétique bâtiments existants (Fr. 25'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 63 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 25'000 francs pour la réalisation et la pose d'éléments signalétiques sur les bâtiments existants ainsi que de trois totems sur le site de l'école de la Vignettaz.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 3** Gander Daniel (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'ont pas voté: 2** Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

50. 621.506.17 Parcs et promenades - Cimetière: remplacement de véhicules (Fr. 220'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 61 voix contre 2 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 220'000 francs pour le remplacement du transporteur 4x4 Aeby FR 24024 et du fourgon 3,5t Iveco FR 71039.**

**Ont voté Oui: 61** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 2** Collaud Oliver (Verts), Ragusa Francesco (Verts)

**Se sont abstenus: 2** Gex Jean-Noël (PLR), Menétrey Fabienne (Verts)

**N'ont pas voté: 3** Hayoz Jérôme (PS), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

51. 700.506.50 Mise en place de la GED: 2<sup>ème</sup> étape (III) (Fr. 480'000,00)

#### Discussion

**Steiert Thierry, Syndic.** Je rappelle simplement qu'il s'agit ici d'un des projets phares du Service de l'informatique puisqu'il permettra de faire un pas énorme de la Ville de Fribourg vers la digitalisation de toute son administration. Pour nous, c'est un élément qui est particulièrement important et nous vous prions donc d'approuver cet investissement.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 480'000 francs pour la 2<sup>ème</sup> étape de la mise en place de la GED.**

**Ont voté Oui: 66** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS),

Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamei Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

**N'ont pas voté: 2** Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

52. 700.506.58 Fibre optique FriNet 2019 + redondance (Fr. 70'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 65 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs pour relier tous les sites administratifs de la Ville de Fribourg au réseau FriNet et assurer des liaisons redondantes entre les deux datacenters.**

**Ont voté Oui: 65** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamei Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 2** Krienbühl David (PLR), Richard Claude (PDC-PVL)

**N'a pas voté: 1** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

53. 911.501.04 Beaumont-Vignettaz: entretien du terrain multisports (Fr. 60'000,00)

La parole n'est pas demandée.

#### Vote

**C'est par 63 voix contre 1 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour l'entretien du terrain multisports de Beaumont Vignettaz.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts),

Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non:** 1 Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus:** 3 Dupré Bernard (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'a pas voté:** 1 Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

54. 911.501.05 Stade universitaire Saint-Léonard: changement du tapis synthétique des terrains de football (Fr. 680'000,00)

**Bugnon Marc** (PDC/PVL). Cet investissement n'est pas contesté par le groupe PDC/PVL mais il suscite quelques questions et je vais m'efforcer de rester parfaitement dans le sujet et être aussi succinct que possible, car il s'agit du seul investissement relatif au stade Saint-Léonard budgété pour 2019. Or, selon des informations qui ont été communiquées au dirigeants des clubs utilisateurs du stade, la marquise, donc la toiture qui surplombe et qui abrite la tribune principale, est en si mauvais état aujourd'hui qu'il est devenu impérieux pour des motifs de sécurité de la démonter ou de la renforcer. Cela fait des années pourtant que l'on en parle sans agir et comme on pouvait s'y attendre la situation est aujourd'hui devenue critique.

Sur un plan plus général d'ailleurs, le stade Saint-Léonard qui était autrefois un fleuron d'une ville qui se voulait sportive, est aujourd'hui dans état de vétusté très préoccupant. Les gradins, les vestiaires, la tour de chronométrage, sans parler de la piste elle-même et des autres installations d'athlétisme ne sont pas seulement décrépis mais ne répondent tout simplement plus à des exigences même minimales.

Sur le Plan financier actualisé dont nous parlerons tout à l'heure, seul des investissements de 500'000 francs pour 2020 et pour 2021 sont prévus puis plus rien en 2022 et 2023 et on est très loin avec ces montants-là, même en y ajoutant d'éventuelles parts cantonales, de pouvoir résoudre le problème. Faire sortir de terre de nouvelles infrastructures c'est bien, nous n'avons jamais autant investi qu'à présent et nous soutenons cette politique. Cependant, le prix à payer pour cette volonté d'investir ne peut pas être de négliger l'entretien d'infrastructures existantes.

Retarder encore des rénovations déjà urgentes ne conduira qu'à aggraver des coûts qui devront inévitablement être assumés un jour. Je ne fais là que paraphraser des propos qui viennent d'être tenus par le Président de la Commission de l'édilité, qui s'est exprimé tout à l'heure.

Le groupe PDC/PVL prie le Conseil communal de bien vouloir indiquer, parce que cela ne ressort ni du budget ni du Plan financier, qu'elles sont ses intentions s'agissant de ce dossier épineux et brûlant.

**Bourgarel Gilles** (Verts). Notre groupe s'est beaucoup interrogé sur ce sujet. Déjà à l'époque, quand il s'agissait d'installer une couverture synthétique, nous étions très sceptiques. Nous voyons des montants très importants pour un simple renouvellement, qui nous paraissent aller au-delà justement d'un renouvellement. Nous avons de nombreuses questions. Le Message est laconique pour ne



pas dire lacunaire. Nous n'avons pas d'indications de surface, de durabilité et un gros problème se pose par rapport au choix du matériau et au recyclage de ce qui doit être enlevé. Les circuits de recyclage sont-ils bien garantis? Quels en sont les coûts? Les nouveaux produits sont-ils absolument inoffensifs pour l'environnement et comment va se passer leur recyclage? Quelle est leur durée de vie? Pour toutes ces questions et notamment aussi dans le cadre de l'étude générale qui est faite sur les terrains de foot, nous demandons le renvoi en catégorie III pour avoir de plus amples informations et des précisions qui permettront aussi au Conseil communal de développer sa politique pour l'ensemble de ce stade, qui a besoin d'autres travaux. Peut-être qu'il ne serait pas un mal d'annoncer des priorités.

**Vonlanthen Marc (PS).** Le groupe socialiste aurait souhaité quelques informations de nature générale sur cet investissement. C'est un investissement à hauteur de 680'000 francs pour un total de 1'360'000 francs. La Ville participe pour moitié à cet investissement. Nous aurions aimé savoir si c'est le Canton qui finance la seconde moitié et avoir quelques informations sur les autres intervenants autour de ce stade: les clubs de sports et l'Université, notamment sur la façon dont sont prises les décisions de financement.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports.** Je vais commencer par M. le Conseiller général M. Vonlanthen. La Commission du stade gère le fonctionnement et les investissements de ladite Commission. Dans cette Commission, nous gérons ensemble le stade Saint-Léonard, qui est vétuste d'après M. le Conseiller général M. Bugnon, et les terrains synthétiques qui sont de l'autre côté de la route. Les terrains synthétiques appartiennent à la Ville de Fribourg, le stade, lui, appartient à l'Université. Comme je vous l'ai dit, paritairement, le Canton via l'Université et la Ville partagent les frais de fonctionnement et d'investissement. En échange, les clubs de la ville peuvent utiliser l'installation car l'Université a très souvent des besoins qui, au niveau des plages horaires, ne correspondent pas aux heures dorées. En effet, les enfants ou les clubs vont plutôt faire du sport après l'école. Dès 16.00 heures jusqu'à 18.30 heures pour les plus petits et puis, je dirais, jusqu'à 20.00 - 21.00 heures. Ceci, c'est le fonctionnement. Il est vrai que dans la Commission du stade, la Ville, le Canton et l'Université ont chacun une voix. Il est évident que ce n'est pas l'endroit où il est le plus facile de faire entendre ses vues ou de défendre les intérêts de la Ville.

Néanmoins, il y a la problématique de l'utilisation de ce stade. C'est vrai que si l'on sortait de la Commission du stade, le club athlétique Fribourg se retrouverait orphelin. Je pense que cela nécessiterait pour la Ville d'investir dans un stade. Sauf qu'investir, c'est une chose, mais en plus il faut avoir du terrain. On doute que l'on trouve du terrain en ville pour construire un nouveau stade. Dès lors, je pense qu'il est assez sage de rester et d'améliorer ce stade. J'y reviendrai.

Il en est de même pour les terrains de football dans la mesure où dans le stade, il y a le terrain de football naturel qui est utilisé par de nombreux clubs et notamment le FC Fribourg et puis les terrains synthétiques dont je reparlerai ensuite pour répondre au questionnement du Conseiller M. G. Bourgarel et du groupe des Verts.

Le terrain synthétique et le terrain naturel sont utilisés par le FC Fribourg qui est le principal utilisateur, le FC Central, le FC Etoile-Sport, le FC Schoenberg et par le Fribourg Skunks Lacrosse, qui sont tous des clubs de la ville. L'avantage du terrain synthétique, c'est que l'on peut y jouer toute l'année et particulièrement en hiver. Vous vous rappelez qu'hier je vous ai parlé de la problématique de la revitalisation de la Sarine qui met une épée de Damoclès et de la pression sur de nombreux terrains

de football puisqu'ils sont à peu près tous situés en chapelet le long du cours de la Sarine. Cela concerne, par exemple, le terrain de Central, le terrain d'Etoile-Sport et les terrains du Grabensaal.

J'ai ressorti les statistiques d'utilisation de la saison 2018-2019. Ce que je peux vous dire, c'est que pour une année, on a utilisé 25% du temps pour le FC Fribourg et 34% du temps pour la Ville de Fribourg. Donc, un total de 59% du temps d'utilisation pour la Ville de Fribourg. Mais je réponds quand même à ceci. Ainsi, de se passer de ces terrains serait ennuyeux, surtout qu'en-dehors des heures dorées, les enfants des écoles ou des CO vont y jouer le matin ou en début d'après-midi de manière spontanée.

Pour ce qui est des problématiques plus environnementales soulevées par M. G. Bourgarel, sachez que nous voulons mettre du remplissage à base de liège sur ce terrain synthétique à rénover. Vous avez pu le voir dans le Message. Ce liège est donc 100% végétal et biodégradable. Il y a un remplissage de liège et de sable. La période d'utilisation, vous me l'avez demandée, est de douze à seize ans. En fin de période d'utilisation, une fois que l'on doit le recycler, on peut séparer le sable de quartz de ce liège et ces éléments peuvent être utilisés et revalorisés dans l'agriculture ou dans le domaine du paysagisme. Il n'est pas considéré comme un déchet, c'est ce que nous dit le fournisseur. Par contre, la petite couche verte qui imite le gazon, lorsqu'elle sera arrivée en fin de vie, devra être soit recyclée ou incinérée. Il y a environ 15 tonnes pour un terrain aux dimensions officielles.

Le terrain que nous souhaitons démanteler et remplacer par du liège est actuellement composé de billes de caoutchouc, qui étaient très souvent réalisées avec des vieux pneus, tout simplement. Je comprends votre inquiétude par rapport au recyclage de ces éléments. Ce que je peux vous garantir, c'est qu'à la Commission du stade, j'ai dit à plusieurs que sans garantie sur une filière de recyclage qui respecte toutes les normes et les conditions et qui soit exemplaire, je ne libérerais pas le montant, si le Conseil général ce soir l'accordait. En outre, je prends l'engagement, au nom du Conseil communal, d'écrire à la Commission du stade, pour autant que ce crédit soit accepté, pour lui signifier que le montant sera provisionné. Une fois que j'aurai la garantie écrite de la Commission sur la filière de recyclage, et pour autant que celle-ci soit exemplaire, le Conseil communal libèrera ce montant.

Il reste maintenant les questions de M. M. Bugnon. Il est juste que dans le budget 2017, nous avons voté 2 millions de francs pour refaire la marquise, la partie centrale des gradins et y intégrer un programme de vestiaires. Ce programme s'est révélé être la cadrature du cercle parce que systématiquement nous étions en-dessus de l'enveloppe. Nous avons donc demandé à plusieurs reprises à l'architecte de respecter les montants et il n'a en fait jamais réussi à le faire. Vous avez raison, le temps s'est écoulé et aujourd'hui, - j'ai encore lu ce matin le rapport de l'ingénieur-, nous avons besoin de démonter cette marquise qui ne supporterait plus le poids de la neige. Il y a des endroits qui sont pourris. Cette marquise était provisoire. Elle a été construite en 1989. Par contre, je peux vous donner des nouvelles de ce que l'on va faire. Nous allons démolir cette marquise provisoire. Nous avons maintenant un projet qui tient et qui va coûter environ 3 millions de francs. Celui-ci consiste à reconstruire la marquise, assainir la partie centrale des gradins, refaire la cabine de chronométrage, les accueils VIP et la buvette. Pour ce qui est de la vétusté du stade, un rapport nous est arrivé. Il a remis en évidence que quinze points ne respectaient pas les normes. Malheureusement, ce rapport nous est arrivé quand le Plan financier était déjà clôturé. Je devrai revenir avec des montants au Conseil communal, lors de la réactualisation du Plan financier l'année prochaine. Je peux déjà vous annoncer que les montants pourraient être d'un peu moins de 3 millions de francs. L'objectif est de rénover la piste, de les parties latérales des gradins, de mettre en conformité ces quinze points et d'intégrer un

bâtiment avec des vestiaires pour le football sur le PAD Saint-Léonard. A ce moment-là, nous allons avoir une vision d'ensemble de ce stade.

**Le Président.** M. G. Bourgarel maintenez-vous formellement cet amendement?

**Bourgarel Gilles** (Verts). Oui.

#### Vote 1

**Opposée à l'amendement de M. Gilles Bourgarel, au nom du groupe des Verts, de reporter l'investissement 911.501.05 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 31 voix contre 30 et 5 abstentions.**

**Ont voté en faveur l'amendement de M. Gilles Bourgarel, au nom du groupe des Verts (contre la proposition du Conseil communal): 30**  
Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (PDC-PVL), Perritaz Pierre-Alain (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Zurich Simon (PS)

**Ont voté contre l'amendement de M. Gilles Bourgarel, au nom du groupe des Verts (en faveur de la proposition du Conseil communal): 31**  
Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Piller Nadège (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wolhauer Jean-Pierre (PLR),

**Se sont abstenus: 5** Ayer Caroline (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Graden Lise-Marie (PS), Liaudat Geneviève (PS)

**N'ont pas voté: 2** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

#### Vote 2

**C'est par 48 voix contre 3 et 12 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 6800'000 francs pour le changement du tapis synthétique des terrains de football situés au stade universitaire de Saint-Léonard.**

**Ont voté Oui: 48** Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wolhauer Jean-Pierre (PLR)

**Ont voté Non: 3** Marchioni Pierre (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

**Se sont abstenus: 12** Abate Vincenzo (Verts), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Dupré Bernard (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Ragusa Francesco (Verts), Uldry José (UDC), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Zurich Simon (PS)

**N'ont pas voté:** 5 Ayer Caroline (PS), Liaudat Geneviève (PS), Nguyen Thanh-Dung, Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL)

55. 911.501.06 Site sportif du Guintzet: drainage et arrosage automatique du terrain d'entraînement (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 63 voix contre 1 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour le drainage et l'arrosage automatique du terrain d'entraînement situé au site sportif du Guintzet.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Dupré Bernard (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'a pas voté: 1** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

56. 917.506.01 Halle omnisports: rénovation / entretien sol (Fr. 70'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

**C'est par 63 voix contre 1 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs pour la rénovation et l'entretien du sol de la halle omnisports.**

**Ont voté Oui: 63** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**A voté Non: 1** Marchioni Pierre (UDC)

**Se sont abstenus: 3** Dupré Bernard (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

**N'a pas voté: 1** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

57. 532.501.48 Collecteurs évacuation des eaux 2019 (Fr. 2'000'000,00)

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Nous avons discuté hier de la répartition des frais entre l'Antre SA et la Ville de Fribourg. Il y a des travaux qui sont à entreprendre où qui ont déjà commencé à la Patinoire concernant les collecteurs et j'aimerais vous donner les détails.

- 1) Les collecteurs communaux existant à l'allée de cimetière doivent être déplacés pour permettre la construction des deux patinoires (P1 et P2). Ce déplacement est à la charge de l'Antre SA et de la P2, proportionnellement à la longueur du tracé.
- 2) D'autres répartitions en relation avec l'assainissement sont prévues entre la P1, donc entre l'Antre SA et la P2, il s'agit des caniveaux pour les eaux de surface de l'Agora.
- 3) Il faudra déplacer des collecteurs sur la parcelle de la patinoire et le chemin de Saint-Léonard. Ce déplacement sera à la charge de la Ville uniquement.

C'est ainsi que la Ville de Fribourg peut/doit répondre aux exigences du plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Il a été démontré que la mise en séparatif du secteur était une obligation et que le prolongement de celle-ci permettrait de réaliser le dernier point en suspens des réalisations de ce PGEE ainsi que la mise hors service définitive de la station de pompage et de la conduite de refoulement sur ce secteur.

J'espère avoir apporté la clarification entre la répartition des frais concernant les collecteurs d'évacuation.

**Richard Claude (PDC/PVL).** Le PDC salue l'assainissement de collecteurs d'évacuation des eaux, travaux sans doute nécessaires. Cependant, de manière plus générale, qu'en est-il d'une mise en séparatif des eaux usées? Aujourd'hui, une part importante des eaux de pluie finit dans les bassins de la STEP.

Considérant les changements climatiques, le risque existe bel et bien de voir la STEP arriver à saturation lors d'épisodes prolongés de fortes précipitations, causant le déversement d'eaux non traitées dans le lac de Schiffenen.

Certes, il existe des tronçons dédiés aux eaux claires ainsi qu'un bassin d'accumulation à la Motta, mais cela ne résout pas le problème à sa racine – ou devrais-je dire: "à sa source". Pour nous, tout est question de priorités: de la biodiversité au bien-être des abeilles en passant par la problématique des espèces exotiques. Ne devrait-on pas se préoccuper d'abord de la qualité de l'eau dans nos lacs et rivières, problématique qui affecte l'écosystème dans son intégralité et qui touche directement la population?

D'où ma question: le Conseil communal planifie-t-il, et si oui à quelle échéance et à quel prix, de généraliser l'acheminement séparé des eaux de pluie et des eaux usées domestiques?

**Wolhauser Jean-Pierre (PLR).** J'aurais une question par rapport au quartier du Bourg. Il y a un complément de travaux de 450'000 francs. Il me semble que ces travaux sont plus ou moins terminés. J'aimerais poser une question: est-ce que la place sera remise au stationnement des véhicules? Qu'est-ce qui se fera avec cette place? Est-ce que les voitures pourront à nouveau stationner puisqu'il y a un manque de places de parc dans le quartier?

**Collaud Oliver (Verts).** J'ai juste une petite précision. La question de la problématique de l'écoulement du ruissellement des eaux de surface est traitée de manière intégrale dans le label "VilleVerte". C'est donc quelque chose qui est déjà prévu dans ce que l'on avait demandé avant.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité.** Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce qui vaut pour la patinoire et le périmètre de Saint-Léonard vaut aussi pour tous les autres travaux que nous entreprenons. Actuellement, par exemple, à la rue Saint-Nicolas-de-Flüe, il y aura des travaux où nous mettons aussi en séparatif. Il y a ce PGEE qui nous oblige à entreprendre des travaux en séparatif et dès qu'une route s'ouvre nous les mettons en séparatif. D'ailleurs, c'était une des problématiques que nous avons aussi eues à l'avenue de Beauregard, parce que pour cela aussi nous avons mis les eaux usées en séparatif. Nous poursuivons donc cette obligation.

Par rapport à la place au quartier du Bourg, nous avons eu un problème. Vous avez sûrement appris par la presse qu'un forage n'a pas fonctionné parce que nous nous sommes tombés sur des bâtiments qui étaient sous la place Sainte-Catherine. C'est ce montant-là qui est nécessaire pour terminer ce chantier. Quant au génie civil, nous remettons le goudron. Je passe la parole à mon collègue M. P.-O. Nobs pour la suite.

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** Je réponds au Conseiller général J.-P. Wolhauser concernant les places de stationnement. Il me semble que nous avons déjà dit plusieurs fois dans cette enceinte qu'aujourd'hui, nous n'avons pas commencé les travaux de requalification du quartier. Certes, ceux-ci ont été mis à l'enquête mais ils font l'objet notamment d'une opposition de Gastro-Fribourg, qui retarde fortement le processus de requalification et qui empêche le Conseil communal de venir vous présenter un crédit d'ouvrage. Si nous avons pu vous présenter un crédit d'ouvrage, j'aurais été heureux de pouvoir vous dire qu'il n'y aura probablement pas de places de stationnement à disposition, puisque le but est quand même un jour de mettre des pavés. Dans la mesure où nous n'avons pas ce crédit d'ouvrage, nous respectons le Plan directeur de la ville historique et nous allons remettre les places de stationnement.

#### Vote

**C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 2'000'000 de francs pour l'entretien et l'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux et des installations y relatives.**

**Ont voté Oui: 68** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 0**

58. 532.506.07 Station d'épuration: traitement des micropolluants (Fr. 150'000,00)

Discussion

Récusation

**Casazza Raphaël (PLR).** Je me récusé sur ce point car la société Triform, dont je suis associé, a un mandat en lien avec ce projet.

**Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité.** Je peux vous dire qu'il s'agit d'un crédit d'étude.

Vote

**C'est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour le traitement des micropolluants.**

**Ont voté Oui: 65** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**S'est abstenu: 1** Schenker Claude (PDC-PVL)

**N'ont pas voté: 2** Casazza Raphaël (PLR, récusé), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR)

III. INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS A VOTER ULTERIEUREMENT (CATEGORIE III)

Le Président. Vous trouverez l'ensemble des investissements en catégorie III en page 58 du Message. Le Conseil général doit en prendre acte.

430.501.16	Bandes cyclables rte Fonderie section est	Fr.	1'600'000,00
520.501.33	Pont St-Jean: assainissement construction	Fr.	850'000,00
560.506.00	Développement énergétique VdF 2019	Fr.	550'000,00
611.503.36	BATPOL: Bâtiment Police (6 étages) - Réalisation	Fr.	15'800'000,00
612.503.24	CO Jolimont: transformation/rénovation bâtiment 1905	Fr.	12'440'000,00
613.503.39	Bâtiment des Arcades: transformation restaurant – réalisation	Fr.	4'266'250,00
620.501.68	Parking Grenette: relocalisation parcage	Fr.	260'000,00
620.501.87	Grand-Places: espaces publics (parking)	Fr.	3'100'000,00

620.501.89	Sarine revitalisation: étude (y. c. passerelle de l'Auge)	Fr.	630'000,00
620.501.91	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes	Fr.	5'400'000,00
620.501.94	Patinoire P2 – parking- réalisation	Fr.	20'501'204,00
620.501.98	AGGLO 3M.09.02 Réaménagement place des sports (III)	Fr.	5'031'955,00
700.506.53	ERP: étude équipements 2018	Fr.	400'000,00
911.501.07	Stade Saint-Léonard: Piste et terrain de foot synthétique	Fr.	70'000,00
Total		Fr.	70'899'409,00

Les investissements en catégorie III n'appelant pas d'observation, le Conseil général en prend acte.

## 6. Votes finals sur le budget 2019 de la Commune

### A. Budget de fonctionnement

#### Examen de projet d'arrêté

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2019 présente les chiffres définitifs suivants:

Total des charges:	Fr.	260'994'537,60
Total des revenus:	Fr.	261'488'009,45
<b>Résultat (bénéfice):</b>	<b>Fr.</b>	<b>493'471,85</b>

Le présent article n'appelant pas d'observations, il est ainsi adopté.

#### Titre et considérants

Pas d'observations. Adopté.

#### **Vote d'ensemble**

**Le Conseil général adopte par 39 voix contre 0 et 28 abstentions l'arrêté ci-après:**

*"Le Conseil général de la Ville de Fribourg*

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message du Conseil communal n° 32, du 5 novembre 2018;
- le rapport de la Commission financière,



**Arrête:**

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2019 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges:	Fr. 260'994'537,60
Total des revenus:	Fr. 261'488'009,45
<b>Résultat (bénéfice):</b>	<b>Fr. 493'471,85</b>

Fribourg, le 19 décembre 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Julien Vuilleumier

Mathieu Maridor"

**Ont voté Oui: 39** Abate Vincenzo (Verts), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 28** Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bettin Christophe (PLR), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

**N'a pas voté: 1** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

**b. Budget des investissements**

Examen du projet d'arrêté

Article premier.

Pas d'observations. Adopté.

Article 2

Pas d'observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

**Vote d'ensemble**

**Le Conseil général, adopte, par 52 voix contre 0 et 15 abstentions, l'arrêté ci-après:**

*"Le Conseil général de la Ville de Fribourg*

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message du Conseil communal n° 32, du 5 novembre 2018;
- le rapport de la Commission financière,

*Arrête:*

**Article premier**

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 40'925'867 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- |   |     |               |
|---|-----|---------------|
| • Solde des investissements déjà votés (Catégorie I)    | Fr. | 24'240'867,00 |
| • Investissements à voter au budget 2019 (Catégorie II) | Fr. | 16'685'000,00 |

**Article 2**

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

1.	300.506.20	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2019	Fr.	505'000
2.	401.506.25	Radars pour installations lumineuses 2019	Fr.	80'000
3.	402.506.01	Raccordements électriques pour manifestations: 2 <sup>ème</sup> tranche	Fr.	200'000
4.	430.501.17	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics	Fr.	100'000
5.	430.506.20	Renouvellement de matériel de signalisation lumineuse	Fr.	100'000
6.	511.506.01	Menuiserie intérieure: raboteuse	Fr.	70'000
7.	514.506.00	Serrurerie: cintreuse	Fr.	50'000
8.	520.501.30	Dangers naturels: assainissement des falaises	Fr.	100'000
9.	520.501.31	Remise en état du Pont des Neigles: 2 <sup>ème</sup> étape	Fr.	1'000'000
10.	520.501.35	Sous-Pont de Zaehringen	Fr.	350'000
11.	520.501.37	Pont du Milieu: étude du projet	Fr.	100'000
12.	520.501.39	Pont de Berne: étude du projet	Fr.	150'000
13.	520.501.40	Fontaine de la Fidélité	Fr.	170'000
14.	520.501.41	Mur de soutènement de la rue de la Palme	Fr.	900'000
15.	520.501.42	Voûtage du Gottéron	Fr.	230'000
16.	520.501.43	Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (IHand): mise en conformité des arrêts TC 2019	Fr.	150'000
17.	520.501.44	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit	Fr.	1'000'000
18.	520.501.57	Entretien des chaussées et trottoirs 2019	Fr.	1'000'000
19.	520.506.21	Saleuse et équipement pour la saumure	Fr.	120'000
20.	520.506.22	Véhicules: remplacements 2019	Fr.	510'000
21.	532.501.36	Murs des Jardins Lucien Nussbaumer	Fr.	100'000
22.	560.506.01	Etudes énergétiques sur les potentiels communaux et plan lumière	Fr.	200'000

23.	560.506.02	Cartographie et mise en réseau de la biodiversité	Fr.	100'000
24.	560.506.03	Etude préliminaire à la refonte du règlement déchets	Fr.	150'000
25.	611.503.35	Surélévation BATPOL de 6 niveaux: complément du crédit d'étude	Fr.	500'000
26.	611.503.37	CAD rue de l'Hôpital 2: raccordement et avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius	Fr.	200'000
27.	611.503.38	Assainissements énergétiques: installations techniques et enveloppe 2019: études et travaux	Fr.	550'000
28.	611.503.39	Sécurité et normes incendies: électricité 2019	Fr.	75'000
29.	612.503.02	CO Belluard: 1ère étape 2019 avant rénovation	Fr.	100'000
30.	612.503.30	Jura Sainte-Agnès A: réfection de 8 classes pour le primaire: études	Fr.	200'000
31.	612.503.31	CO Pérolles: études de faisabilité	Fr.	140'000
32.	612.503.32	AES Beaumont-Vignettaz: mobilier	Fr.	200'000
33.	612.503.45	CO Jolimont, salle Michel Ducarroz: réfection technique théâtrale: sono et lumière	Fr.	100'000
34.	612.503.93	Ecole de la Vignettaz A et C: détection incendie bâtiments existants	Fr.	120'000
35.	612.506.00	Ecole Vignettaz: compactus archives	Fr.	200'000
36.	613.503.40	CAD Rue de Morat 61-63-65: raccordement au chauffage à distance - avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius	Fr.	100'000
37.	613.503.41	Kiosque place Georges-Python: transformation intérieure et agrandissement	Fr.	50'000
38.	615.501.06	Abris bus: Pré-Fleuri, projet Fribourg (ou)vert	Fr.	80'000
39.	615.503.01	Places de jeux du quartier d'Alt: remise en état des jeux et remplacement gomme coulée Villa Thérèse/Kybourg	Fr.	85'000
40.	615.506.00	Maison de justice: parafoudre	Fr.	65'000

41.	617.501.00	Centre de quartier du Schoenberg: réadaptation des barrières et murs de soutènement	Fr.	150'000
42.	620.501.88	Fribourg (ou)vert: réalisation de places de jeux et d'agrément au Schoenberg en collaboration avec l'Agglo (projet-modèle ARE Espaces Ouverts Fribourg)	Fr.	650'000
43.	620.501.90	Connexion MD entre le quartier du Windig et la centralité du Schoenberg: passerelle à travers le vallon de la Ploetscha	Fr.	320'000
44.	620.501.92	Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville: études	Fr.	250'000
45.	620.501.93	Place de jeux du pont de Zaehringen: étude et réalisation	Fr.	550'000
46.	620.501.95	Plan d'aménagement local (PAL) révision: mandat juriste oppositions	Fr.	340'000
47.	620.501.96	Paysage Nature en ville - parcs et jardins urbains: études et déploiement	Fr.	300'000
48.	620.501.97	Couverture Autoroute A12	Fr.	90'000
49.	620.501.99	Vignettaz: signalétique bâtiments existants	Fr.	25'000
50.	621.506.17	Parcs et promenades - Cimetière: remplacement de véhicules	Fr.	220'000
51.	700.506.50	Mise en place de la GED: 2 <sup>ème</sup> étape (III)	Fr.	480'000
52.	700.506.58	Fibre optique FriNet 2019 + redondance	Fr.	70'000
53.	911.501.04	Beaumont-Vignettaz: entretien du terrain multisports	Fr.	60'000
54.	911.501.05	Stade universitaire Saint-Léonard: changement du tapis synthétique des terrains de football	Fr.	680'000
55.	911.501.06	Site sportif du Guintzet: drainage et arrosage automatique du terrain d'entraînement	Fr.	80'000
56.	917.506.01	Halle omnisports: rénovation / entretien sol	Fr.	70'000

*Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.*

57.	532.501.48	Collecteurs évacuation des eaux 2019	Fr.	2'000'000
58.	532.506.07	Station d'épuration: traitement des micropolluants	Fr.	150'000

*Ces investissements seront financés par les taxes de raccordement.*

### **Article 3**

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

### **Article 4**

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2019, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

### **Article 5**

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

### **Article 6**

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (Catégorie III), pour 70'899'409 francs, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2019.

Fribourg, le 19 décembre 2018

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Julien Vuilleumier

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor"

**Ont voté Oui:** 52 Abate Vincenzo (Verts), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailer Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 0**

**Se sont abstenus: 15** Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Dupré Bernard (UDC), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

**N'a pas voté: 1** Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

---

## 7. Plan financier 2019-2023

**Dietrich Laurent, Directeur des Finances.** Je commencerai avec quelques considérations générales:

1. Le Conseil communal a adopté dix principes de gestion qui le guident dans sa gestion financière à long terme. Si l'équilibre financier, la prise en compte des risques et opportunités, l'activation des coûts salariaux sur les projets ou encore la mise en place d'un système de contrôle interne sont dans le vert, il faut relever que la gestion de l'endettement par un pourcentage du total des charges (objectif 6%) n'est pas tenue pour la dernière année de la législature (2021), ni non plus le principe de ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures, même si - nous l'avons vu - nous pouvons modérer l'endettement grâce à nos liquidités. Cela est dû à la vision stratégique du Conseil communal à concrétiser certains aménagements et infrastructures qui doivent enfin être réalisés. C'est probablement le point le plus préoccupant de la gestion financière de la commune.
2. Le Plan financier tient compte, du côté des charges, des principaux facteurs connus à ce jour ainsi que, pour la première fois, de l'assainissement de la Pila dans sa première année avec toutes les réserves dues à la poursuite des négociations avec les parties prenantes. À noter aussi que des facteurs exogènes tels que l'évolution macro-économique tout comme des modifications légales au niveau fédéral ou cantonal pourront apparaître évidemment en cours des exercices. Il tient cependant compte de l'effet particulier de l'évolution des recettes fiscales des personnes morales ainsi que l'effet de retour attendu du projet fiscal 2017.
3. Le Plan financier modélise trois scénarios d'évolution des recettes fiscales. Le scénario moyen, qui compte sur une augmentation de 2,1% (taux inchangé par rapport au Plan financier précédent), ayant été retenu. Sous ces hypothèses, les cinq exercices du Plan financier sont à l'équilibre. Il est aussi possible de constater que le résultat 2022 prévu dans le Plan financier précédent, soit -200'000 francs, s'améliore en passant à +400'000 francs.
4. Enfin, les nouveautés introduites l'an passé ont été accueillies favorablement. Cette année, c'est le tableau des investissements qui fait peau neuve.

Voici quelques éclairages sur les paramètres principaux. Je vais les raccourcir un tout petit peu vu le déroulement de la séance:

1. La **conjoncture économique** globale: vous pouvez la lire en détail dans le Message.
2. Le **projet fiscal 17** (RFFA) fait l'objet d'un chapitre complet pour celles et ceux qui s'intéressent au sujet. Il faut noter dans l'actualité le vote du Grand conseil la semaine passée alors que

d'autres cantons essuient des refus. En réglant la pression internationale, l'enjeu du projet cantonal devient intercantonal. La Ville de Fribourg présente actuellement une situation telle que, si un référendum condamnait notre projet cantonal, la Ville de Fribourg aurait de grands risques de voir partir des sociétés très importantes et voir ainsi les recettes fiscales des personnes morales se diviser par deux. Je vous laisse faire le calcul de l'impact sur le compte de fonctionnement.

3. La **loi sur les finances communales** a été votée et entrera en vigueur en au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce qui implique pour nous la mise en place de cette nouvelle loi pour le budget 2021, c'est-à-dire en 2020.
4. Certains **sujets particuliers** figurent dans le radar de la gestion du Conseil communal. Les plans d'aménagement de détails, la planification des établissements scolaires et les charges supplémentaires des M. Elias Moussa sont tous pris en compte dans le Plan financier. En revanche, la fusion du Grand Fribourg est encore évidemment difficile à évaluer et n'est donc pas prise en compte.
5. Les **investissements** s'en ressentent sur les résultats de fonctionnement de manière importante par les amortissements. L'intensité des investissements sera considérable durant les cinq prochaines années et montre la volonté de réaliser ces projets. A noter que certaines charges d'entretien ont été placées dans les investissements, non seulement car ils apportent une valeur ajoutée ou un maintien de la valeur, mais aussi car cela permet une planification dans le temps de l'entretien.
6. Enfin **certains risques** sont suivis de près par le Conseil communal, outre ceux qui ont déjà été cités: les amortissements évidemment, les sites pollués, celui de la Pila, le développement des plans d'aménagement, le départ de contribuables, les faibles rendements de capitaux sur la caisse de pension ainsi que les charges liées. Il faut aussi relever les opportunités: l'arrivée de contribuables, la politique foncière active, les synergies avec les autres communes ainsi que le projet de fusion ou la maîtrise des charges non-liées.

Sur la base des éléments présentés et en résumé:

Si le ratio de fonds propres se dégrade par rapport à l'objectif qui devrait se situer entre 15% et 20% et si l'endettement passe de 193,5 millions de francs en 2015 à 373 millions de francs en 2023, point d'inquiétude. Le plus important est que le résultat du scénario moyen est quasiment équilibré puisqu'il se situe à +500'000 francs sur les cinq ans.

#### Rapport de la Commission financière

**Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière.** C'est lors de la séance du 19 novembre 2018 que la Commission financière a pris connaissance de la réactualisation du Plan financier de la Ville pour la période 2019-2023.

La Commission financière tient à relever, en préambule, l'excellent document fourni par le Service des finances, tant au niveau de la forme que du fond. Elle a notamment apprécié la rigueur et la prudence avec lesquelles le Conseil communal a procédé à l'évaluation des finances de la Ville pour les années 2019 à 2023, mais aussi sa ligne stratégique clairement établie en matière de planification financière.



En plus de la qualité du Plan financier, la Commission financière relève les points suivants:

- Elle relève et apprécie l'intégration des éléments du bilan, qui donnent une vision encore plus claire de la situation.
- Elle constate que manifestement, l'objectif général de maintenir les finances à l'équilibre au cours de la prochaine législature semble globalement atteignable, malgré les importantes dépenses d'investissement, qui auront pour conséquence une forte augmentation de la dette. Cette dette passera à 373 millions de francs en 2023, à savoir de 5'086 francs par habitant actuellement selon les comptes 2017 à 8'271 francs par habitant en 2023, mais sa charge semble pouvoir rester contrôlable. La Commission invite toutefois le Conseil communal à rester particulièrement attentif à ce sujet ces prochaines années.
- Elle relève que les bons résultats escomptés pour les années 2017 à 2019 ont permis, et permettront encore, de moins recourir à l'emprunt pour financer les projets. Cette embellie des comptes devrait durer encore jusqu'en 2019 voire 2020, mais il faudra compter avec une baisse dès 2020 voire 2021, avec la nouvelle imposition des entreprises. Si ajouteront en outre les effets du réexamen de la péréquation financière intercommunale, encore en discussion au niveau cantonal.
- Elle constate que, depuis 2016, la population de la ville s'est à nouveau stabilisée après une période d'augmentation. Ce chiffre a évidemment une incidence sur l'assiette fiscale, mais surtout sur le besoin en infrastructures, scolaires en particulier. Elle invite dès lors le Conseil communal à être particulièrement attentif afin de voir si cette tendance se maintient en 2019.
- Elle approuve que le Conseil communal reste très attentif à l'évolution du marché du logement, notamment les nouveaux logements qui seront disponibles à Beaumont et aux Arsenaux-Fonderie, ainsi que les autres projets de construction dans différents quartiers (Torry, Pisciculture, Windig, notamment). La Commission partage ce souci et souhaite être tenue régulièrement au courant de l'évolution des constructions en lien avec l'évolution du marché locatif en ville.
- Elle ne peut que constater que l'assainissement de la décharge de la Pila est désormais classé dans les risques certains et graves. Elle se réjouit cependant que les premières évaluations permettant d'estimer les charges qui seront vraisemblablement imputées à la commune restent raisonnables. Le Conseil communal a donc prévu de constituer une réserve pour permettre, à terme, d'assumer cette charge dans le cadre du budget ordinaire. La Commission relève également avec satisfaction que le Conseil communal envisage, si nécessaire, d'échelonner les travaux dans le temps en commençant par les trois zones les plus urgentes.
- Enfin, elle relève la clarté du tableau des investissements 2019-2023 qui permet de bien isoler les investissements et leur impact sur chaque année budgétaire.

Par conséquent, la Commission financière prend acte de la réactualisation du Plan financier et en remercie le Conseil communal.

**Le Président.** Je vous rappelle que le Conseil général doit uniquement prendre acte de ce Plan.

## Discussion générale

### Rapport du groupe socialiste

**Jungo Adeline** (PS). Le groupe socialiste a pris connaissance de la réactualisation du Plan financier 2019-2023. Il remercie le Conseil communal et le Service des finances, M. Laurent Simon-Vermot et son équipe, pour l'excellente qualité de ce document.

Notre groupe a tout d'abord apprécié sa forme qui dans sa complexité et sa précision demeure lisible, compréhensible et carrément "didactique".

Nous avons ensuite examiné attentivement le fond de ce document qui contient une analyse affinée et rigoureuse. Partant du budget et consistant en une somme d'hypothèses, le Plan financier a suscité peu d'observations particulières puisque le maintien des finances à l'équilibre lors de la prochaine législature devrait être atteint.

L'analyse des risques, très réaliste, est toutefois préoccupante. Il convient donc d'en tenir compte à court terme déjà et d'agir avec la plus grande prudence. Les dépenses engendrées par la Pila et les autres sites pollués, le projet RFFA et la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg ont une probabilité certaine et vont avoir des impacts parfois graves. Il serait dès lors très difficile mais surtout insouciant d'envisager une diminution des impôts en étant conscients de ce qui nous attend dans ces prochaines années.

Le groupe socialiste félicite le Conseil communal pour sa politique de gestion proactive et sa volonté d'investir fortement dans les infrastructures, afin d'offrir à ses habitants tous les avantages d'une qualité de vie urbaine attractive et moderne en améliorant les prestations à la population. Cependant, ces judicieuses dépenses d'investissement engendreront inéluctablement une forte augmentation de la dette. Toutefois, sa charge sera maîtrisée. Le groupe socialiste soutient aussi la prudente attribution des bénéfices passés et à venir à des réserves et des amortissements.

Enfin, notre groupe soulève la stabilisation de la population mais reste attentif à la croissance démographique qui sera sans doute un élément important dans l'actualisation des hypothèses à venir.

Sur ces remarques, le groupe socialiste prend acte du Plan financier actualisé dans sa version de novembre 2018.

### Rapport du groupe démocrate-chrétien/vert/libéral

**Altermatt Bernhard** (PDC/PVL). Le groupe PDC/PVL remercie le Conseil communal et en particulier le Service des finances avec tous ses collaborateurs/trices qui contribuent année après année, semestre après semestre, à mettre à jour les prévisions et la planification financière de notre ville à court, moyen et long termes. Notre groupe relève la clarté du document qui nous est soumis pour les années 2019 à 2023 ainsi que les informations détaillées répondant aux souhaits de la Commission financière. Sur le fond, nous constatons que la Commune de Fribourg vit à crédit et que la dette de la Ville va presque doubler dans les cinq années à venir, passant de 180 millions de francs en 2018 à 344 millions de francs en 2023.

Diese starke Erhöhung ergibt sich aus dem ambitionierten Investitionsplan von durchschnittlich über 50 Millionen pro Jahr. Die Eigenmittel der Gemeinde werden sich auf Dauer bei 6% unseres Kapitals einpendeln, obwohl die anwendbaren Empfehlungen für gesunde Gemeindefinanzen dieses Verhältnis bei 15% fixieren.

Les mises en réserve importantes vont permettre de lisser les résultats et d'éviter les critiques d'un budget en déficit dans les années à venir. Par contre, ne devrions-nous pas nous préoccuper de la stagnation inquiétante des recettes fiscales des personnes physiques qui indique des signes de paupérisation de notre Commune?

Um dieser Entwicklung entgegen zu wirken - und auch das ist eine Wiederholung - wünscht sich unsere Fraktion, dass die Stadt die Periode der ausserordentlichen Einnahmen nutzt um die Steuern zu senken. Setzen wir rasch und unkompliziert ein finanzpolitisches Zeichen zugunsten der Stadtbevölkerung.

#### Rapport du groupe libéral-radical

**Bettin Christophe** (PLR). Le groupe libéral-radical prend acte du Plan financier 2019-2023. La réalisation des infrastructures sous-entend un travail de réactualisation de la planification des investissements. Nous soulignons que le travail effectué par le Service des finances permet un suivi plus clair et une priorisation des investissements actuels et futurs. Nous relevons le haut niveau d'endettement actuel et futur de la Commune, niveau correspondant naturellement au haut niveau des investissements de la Ville de Fribourg. Ceci s'avère néanmoins toujours autant préoccupant, notamment compte tenu de l'évolution démographique et socioéconomique de la population.

Le groupe libéral-radical souligne en particulier que l'analyse des risques démontre un accroissement des risques élevés, très élevés et graves. Certains de ces risques sont assurés par des réserves volontaires et non-obligatoires, ce qui est certes rassurant. Cependant, comme cela a déjà été dit durant les discussions du budget 2019, la Commune encaisse simplement actuellement trop d'impôts, en moyenne 7 millions de francs par année. Le groupe libéral-radical s'accorde sur une volonté de baisse d'impôts, une baisse ne mettant, selon nous, nullement en danger les projections financières de la Commune de Fribourg.

Pour le reste, notre groupe fait siens les commentaires de la Commission financière.

**Dietrich Laurent, Directeur des Finances.** Je remercie les différents groupes pour vos interventions. J'en prends bonne note.

**Le Conseil général prend ainsi acte du Plan financier 2019-2023.**

## 8. Décision quant à la transmission

### a. de la proposition

- n° 8 de M. Claudio Rugo (PA) demandant au Bureau du Conseil général d'étudier la possibilité que le versement des jetons de présence soit conditionné à une prise de parole d'une minute semestrielle minimum au Conseil général

**Le Président.** M. C. Rugo, vous avez annoncé précédemment que vous souhaitiez retirer cette proposition, est-ce bien le cas?

**Rugo Claudio (PA).** J'aimerais qu'il soit procédé comme d'habitude. J'aimerais avoir l'avis du Conseil communal. Ensuite, je m'exprimerai, si vous me le permettez.

**Le Président.** Je vous informe que, lors de sa séance du 14 novembre 2018, le Bureau a décidé, par 7 voix contre et 1 voix pour, de considérer cette proposition comme étant irrecevable. La mise en œuvre de cette proposition serait juridiquement impossible, car elle contreviendrait à l'ordre juridique supérieur (la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981) et au principe constitutionnel de la liberté d'expression. En outre, le versement des jetons de présence n'est conditionné, comme son nom l'indique, qu'au fait d'être présent aux séances du Conseil général. Est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer à propos de cette proposition?

Tel n'est pas le cas.

**Rugo Claudio (PA).** Je suis content de voir mon bouton vert passer au rouge. Ce sont un peu mes idées politiques et je vais prendre une minute pour justifier ma décision.

Je m'excuse d'avoir froissé le Conseil communal par des termes un peu durs. Dorénavant, j'essaierai de mettre des guillemets lorsque le terme est un peu dur. Peut-être que vous pourrez m'en proposer un autre ou bien on pourrait procéder comme suit: je vous soumetts d'abord mes textes, vous les corrigez et puis après je fais mon intervention.

Par contre, pour en venir à ce sujet, je retire cette proposition pour ne pas froisser l'ensemble des Conseillers car le prochain postulat me touche particulièrement, comme le postulat végétarien. Je peux vous dire que ces deux postulats représentent de nuits d'insomnie et beaucoup d'implication personnelle. J'espère que vous soutiendrez le prochain.

La proposition n° 8 est ainsi rayée du rôle.

### b. des postulats

- n° 95 de M. Claudio Rugo (PA) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en œuvre d'une première action humanitaire citadine en vue d'accueillir cinquante migrants

**Le Président.** Lors de la séance du Bureau du 14 novembre, ce même Bureau a décidé de considérer les postulats n° 95 à 97 comme tels et de les juger comme étant recevables.

**Steiert Thierry, Syndic.** Le Conseil communal ne s'oppose, en principe, pas à la transmission de ce postulat puisque, le cas échéant, cela lui permettra peut-être d'étayer quelque peu le contexte de l'accueil des migrants, notamment dans le cadre de la procédure d'asile en ville de Fribourg et dans les foyers. Cependant, le postulat est formulé d'une telle manière qu'il sera difficilement interprétable puisqu'on ne comprend pas vraiment précisément ce que l'auteur du postulat demande concrètement au Conseil communal. Aussi, si l'auteur peut l'explicitier brièvement, cela serait une aide.

**Rugo Claudio (PA).** Les civilités ayant été dites antérieurement, pour lancer le débat, je vous donne quelques termes qui, pour certain-e-s, sont des justes causes et pour les plus fermés - fermés au masculin - d'entre nous, leur raison d'être: Aquarius - Riace - Domenico Lucano - esclavage et viol en Libye - 1741 personnes mortes en Méditerranée en 2018.

Dans l'émission Géopolitis du lundi 22 octobre, M. Vincent Cochetel, envoyé spécial du HCR, a utilisé l'expression: "Spectacle pitoyable de manque de solidarité de l'Occident".

Et plus que des mots, il faut que chacun se rappelle de l'image de l'enfant mort sur la plage au bord de la Méditerranée. Il avait trois ans. C'est le quotidien, peut-être pas sous forme de photo, mais c'est le quotidien de nombreuses personnes. Aussi, le sujet est grave et j'aimerais que les groupes s'expriment en ayant le temps libre.

Permettez-moi de me plier à la règle des nombres. Je passe mon tour et, avec votre permission, reprendrai la parole lorsque les groupes et les Conseillers/lères généraux/ales se seront exprimés sur ce postulat.

**Le Président.** Vous avez donc terminé, M. C. Rugo?

**Rugo Claudio (PA).** Je vous ai demandé de reprendre la parole lorsque les autres se seront exprimés.

**Le Président.** Ce n'est pas possible en l'occurrence.

**Rugo Claudio (PA).** Donc je continue. M. le Président, avant toute chose, je veux répondre à tous ces frileux. Je cite l'Abbé Pierre, rendu célèbre par son fameux appel de l'hiver de 1954: "*Il est une loi avant les lois, la loi absolue qui est la loi des lois: Pour venir en aide à un humain sans toit, sans pain, sans soins, il faut savoir braver les lois*". J'ai un lien d'intérêts particulier avec ce postulat étant fils de migrants, comme certains camarades parmi nous.

Dans mon sang coulent les histoires de tous les migrants.

Elles se répètent:

Afrique du sud, 1975

Enfant comme vous, je voyais à la TV en même temps les dessins animés de Goldorak et quelques secondes plus tard la police sud-africaine avec leurs casques et gilets pare-balles tirer sur des manifestants noirs: des centaines de morts par-ci, quelques autres par-là. À cet âge, il est difficile de faire la distinction entre l'imaginaire et le réel.

Lisant le livre posthume de Nelson Mandela, ces images me sont revenues en pleine figure. Et bien sûr, Messieurs de l'UDC, toutes ces histoires ne nous concernent pas. Elles ont été effacées, et par les années et par la distance.

Adulte, j'ai appris sur le tard que la Suisse était l'un des derniers pays à avoir contourné l'embargo international. La Suisse, qui capitalisait les lingots d'or du régime de l'Apartheid, préférait focaliser ses attentions sur le précieux métal, fruit de toutes les convoitises et de notre prospérité.

Dans mon sang coule l'histoire de chaque migrant.

Afrique noire

Léopold II, roi des belges, ...

**Le Président.** M. C. Rugo, je m'excuse. Avec tout le respect que j'ai pour les explications que vous nous fournissez, le Conseil général a besoin de comprendre la teneur de votre postulat. Si vous pouviez en arriver à exprimer l'intention de votre postulat, ce sera plus facile pour le Conseil général de se déterminer. Je vous prie donc de nous donner maintenant les éléments qui permettront aux Conseillers généraux de se déterminer.

**Rugo Claudio** (PA). Il s'agit de tous ces écrits! Je vous la rappelle pour certains. Je vous la rappelle et je tiens à ce que cela soit exprimé. J'ai passé du temps pour faire ces explications. Je n'agresse personne, alors laissez-moi. Je vais essayer de synthétiser.

Afrique noire

Léopold II, roi des belges, tu permettait ... (râles dans la salle)

Je synthétise!

... d'aller tuer le lapin, à la différence que ce n'était pas du lapin que tes soldats embrochaient sur leurs mousquetons, mais bien des humains. C'est la responsabilité, justement! La dernière phrase est très importante et c'est le propos du texte. Vous essayez de dénaturer mon texte!

Je vais partir à Cuba que je connais un peu plus.

Il faut savoir pourquoi les gens migrent, pourquoi un jeune de 19 ans risque sa vie à prendre un petit pneu, partir en haute mer et risquer sa vie alors qu'il est père. Je le connais personnellement, il est revenu.

Il faut le savoir et vous me limitez Monsieur, c'est vous qui gérez les débats! A Cuba... Je vous demande trois minutes, c'est possible? C'est trop? ...les gens prennent un risque ...

**Le Président.** M. C. Rugo poursuivez s'il vous plaît, arrivez-en aux faits, je vous en prie. Allez-y.

**Rugo Claudio** (PA). ...Le "periodo special" 1990-91. Les cubains se volaient la nourriture entre eux et c'est pour ça qu'il y a des barres sur chaque fenêtre à Cuba, et ces jeunes partaient prendre la mer, etc.

Dans mon sang coule l'histoire de chaque migrant.

Jean Ziegler, j'ai le droit de le citer? (Râles dans la salle).

Non, on n'a pas le droit! "Nous avons été - dois-je le conjuguer au passé? - la plaque tournante monétaire de tous les trafics, de toutes les mafias. On dit que l'argent n'a pas d'odeur et, au vu de l'histoire, chaque lingot d'or est trempé. Trempé dans le sang sud-africain, congolais ou vietnamien, dans le sang des Philippins de Marcos ou dans celui des Chiliens de Pinochet, et j'en passe ...".

Dans chaque litre de pétrole coule quelques gouttes de sang syrien!

Il me reste une petite page.

Le tableau que je viens de dépeindre dans ce Conseil est sombre. Sombre comme notre histoire européenne faite de guerres, et de guerres pas si lointaines et dans la distance et dans le temps.

Pauvre individu que nous sommes. Nous naissons, vivons au maximum une centaine d'année, et en lieu et place d'apprendre à nous aimer, nous chérissons la haine entre nous, ici même. Mes paroles, ce soir, sont des paroles d'excuses.

Mon, MM. de gauche et de droite, je ne m'excuse pas d'être un combattant de la parole libre, ayant comme socle la vérité, mes propres vérités, parole sans limite dans ce Conseil, normalement.

Par contre, oui, je m'excuse d'être italien, quand mon Premier ministre Salvini ferme les frontières et renvoie à leur souffrance tous ces humains, ces adolescents, ces femmes avec enfants aussi.

Je m'excuse d'être suisse, quand à Como, pour de multiples raisons, les familles de migrants dorment dans les parcs. Cliché moins porteur que celui de Ventimiglia où ces personnes, voilées ou pas, donnent toute la dramaturgie d'un opéra qui se joue à ciel ouvert sans jamais passer au troisième acte!

Je m'excuse d'être européen, quand l'Europe est ce gratte-papier, commission et parlement compris, prétoire des discours xénophobes d'Urban.

Je m'excuse envers tous ces migrants qui meurent par centaines, par milliers dans la mer Méditerranée.

Bien que la responsabilité du mal soit collective, la responsabilité du bien, elle, est individuelle! Je m'excuse et ce soir je voterai, seul ou avec vous.

Certes, le postulat n° 86 est une goutte d'eau dans la mer.

Dans mes veines coulent le sang, le sang de chaque migrant.

C'était mon texte écrit. Pour répondre à M. le Syndic, je dirais qu'il est important dans cette Europe que d'autres signes d'ouverture soient donnés. C'est un signe, comme Ada Marra en a donné avec d'autres collègues avec le drapeau Suisse sur l'Aquarius.

Je vous remercie M. le Président, je tâcherai de faire plus court lors de mes prochaines interventions.

**Eltschinger-Bassil Rana** (PS). Comme migrante qui a vécu des guerres, je trouve que le propos de M. C. Rugo est très important. Cependant, vous donnez envie de voter contre quand vous prenez ceci en otage. Pour moi, cette cause est très importante parce que je suis une migrante. Merci de ne pas

vous l'approprier. Je ne sais pas quoi dire mais il fallait dire quelque chose pour ça. Merci. (Applaudissements).

**Nguyen Thanh-Dung** (CG-PCS). En tant que migrant, en tant que réfugié politique depuis 40 ans, - enfin, je suis naturalisé mais pas d'ici -, j'ai écouté votre message très attentivement. Ça me fait réfléchir et ça me fait mal au cœur en même temps. J'aimerais quand même vous dire que votre compassion est vraiment bien. Par contre, les phénomènes de migration sont devenus tels que ce n'est plus le problème d'un seul un petit pays comme la Suisse.

Secundo, c'est un problème que l'on ne doit pas résoudre par l'émotion. Il faut au contraire bien réfléchir pour avoir une tactique, une stratégie qui tienne debout, aussi bien humainement parlant que pour le pays-même.

Personnellement, je dirais d'accord sur le principe mais sur la forme, sur la manière, je demande plus de réflexions que d'émotion pour proposer des actions.

#### Vote

**Le Conseil général décide, par 24 voix contre 20 et 18 abstentions, de transmettre au Conseil communal, pour étude, le postulat n° 95 de M. Claudio Rugo.**

**Ont voté Oui: 24** Abate Vincenzo (Verts), Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bourrier Hervé (PS), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Loup Matthieu (PS), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Moussa Elias (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rugo Claudio (PA), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 20** Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bettin Christophe (PLR), Bugnon Marc (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vorlet Philippe (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

#### **Se sont abstenus: 18**

Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Bourgarel Gilles (Verts), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Page Maurice (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Uldry José (UDC)

**N'ont pas voté: 6** Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Jordan Marine (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS)

- n° 96 de MM. Christophe Giller (UDC) et Pierre-Alain Perritaz (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de renommer la salle d'instruction au premier étage du bâtiment du feu en salle "Philippe Jordan"

**Steiert Thierry, Syndic.** Le Conseil communal accepte la transmission de ce postulat pour étude.

**Perritaz Pierre-Alain** (PS). Avec mon collègue, le Conseiller général C. Giller, nous avons déposé un postulat qui demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de renommer la salle d'instruction du 1<sup>er</sup> étage de la caserne des pompiers en salle "Philippe Jordan".



Le Commandant Jordan a servi plus de 40 ans au bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg. Il a su se faire apprécier par ses hommes, par l'état-major du bataillon, ainsi que par la direction de l'ECAB et autres corps de sapeurs-pompiers environnants. Il est malheureusement décédé l'hiver passé, tout en étant encore en fonction. C'est pourquoi nous vous demandons de renommer cette salle d'instruction en salle "Philippe Jordan" pour lui rendre hommage. Merci de soutenir la transmission de ce postulat.

**Bourgarel Gilles** (Verts). Nous n'avons rien contre M. Philippe Jordan. Ce n'est pas la première fois que nous avons une proposition de ce type pour baptiser, rebaptiser quelque chose. Nous estimons que ce n'est pas vraiment d'intérêt général. On pourrait passer par d'autres biais que par le Conseil général pour arriver à rendre hommage à certains personnages.

**Sacerdoti Alexandre** (PDC/PVL). Je ne suis pas d'accord avec mon ami M. G. Bourgarel. Moi qui ai connu le Commandant, je peux vous dire que ça vaut le coup de rebaptiser cette salle. C'est une très belle personne et si je pouvais influencer ce vote, pour qu'une fois vous puissiez revenir sur vos principes. C'était vraiment quelqu'un de très bien. (Rires dans la salle).

#### Vote

**Le Conseil général décide, par 39 voix contre 6 et 18 abstentions, de transmettre au Conseil communal, pour étude, le postulat n° 96 de MM. Christophe Giller et Pierre-Alain Perritaz.**

**Ont voté Oui: 39** Aebischer David (PLR), Ayer Caroline (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Chopard Caroline (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gander Daniel (UDC), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jungo Adeline (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Uldry José (UDC), Vuilleumier Julien (Verts), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 6** Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bourgarel Gilles (Verts), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Grandjean Alexandre (PS), Vonlanthen Marc (PS)

**Se sont abstenus: 18** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Bugnon Marc (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Loup Matthieu (PS), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Murith Simon (PDC-PVL), Piller Nadège (PS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vorlet Philippe (PS)

**N'ont pas voté: 5** Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Jordan Marine (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS)

- n° 97 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de déplacer l'arrêt de bus "Flixbus" de la rue Louis-d'Affry vers le site de Saint-Léonard

**Steiert Thierry, Syndic.** Le Conseil communal accepte la transmission de ce postulat pour étude.

**Perritaz Pierre-Alain** (PS). Plusieurs bus Flixbus circulent avec une concession de la Confédération. Ils rentrent et sortent de la ville quatre fois par jour. De plus, plusieurs de ses clients, qui viennent de l'extérieur de la ville, se font amener par des tiers jusqu'au centre-ville en voiture. Ce qui, bien sûr, augmente encore le trafic indésirable au centre-ville. Derrière la patinoire Saint-Léonard, il y a déjà

un arrêt Flixbus pour les lignes internationales. Il serait agréable que le Conseil communal déplace l'arrêt situé derrière la Gare, à la route d'Affry, vers Saint-Léonard. Cela serait plus pratique pour les clients de Flixbus, ainsi que pour la compagnie elle-même. Ainsi, l'arrêt serait tout près de l'auto-route. De plus, le vœu du Conseil communal de diminuer la circulation inutile au centre-ville serait respecté. Je remercie déjà les 39 Conseillers généraux qui ont soutenu ce postulat et vous prie de bien vouloir le transmettre au Conseil communal.

**Bugnon Marc** (PDC/PVL). Le groupe PDC/PVL estime que ce postulat n'est pas une bonne idée. Si Flixbus est bien une compagnie privée, elle offre des prestations de transport en commun et, de ce point de vue, on ne peut que se réjouir qu'elle desserve Fribourg et qu'elle complète finalement l'offre de transports publics à la disposition des Fribourgeois. Elle ne fait pas concurrence aux TPF, elle est active. C'est un autre registre quand on parle de Flixbus puisqu'elle dessert 500 destinations dans 18 pays européens et qu'elle permet à des visiteurs européens de venir à Fribourg en transports publics. Ce sont autant de voitures, justement, qui n'encombrent pas notre citée. Vous n'allez quand même pas faire débarquer des touristes avec leur petite valise à roulettes à Saint-Léonard, dans ce paysage de béton et de parkings. Merci pour la première impression que ces hôtes vont avoir de l'hospitalité de notre capitale cantonale!

Il est beaucoup plus logique de laisser les transports en communs arriver au centre-ville sans vouloir privilégier les compagnies locales qui, de toute façon, desservent des réseaux complètement différents. Si l'offre de Flixbus est mauvaise, elle disparaîtra très vite. C'est par exemple ce qui est arrivé à Bulle il y a quelques jours de cela. Il est inutile de mettre en œuvre des sortes de mesures de rétorsion. Aussi, le groupe PDC/PVL vous invite à refuser la transmission de ce postulat.

**Collaud Oliver** (Verts). Les lignes Flixbus dont on parle ici sont nationales et non internationales. C'est donc une concurrence directe aux CFF. Le groupe des Verts soutiendra ce postulat parce qu'il ne pense pas que l'on doive favoriser des moteurs à explosion face au rail.

**Bourrier Hervé** (PS). Moi je regrette que M. P.-A. Perritaz n'ait pas proposé d'aller mettre l'arrêt de bus une trentaine de kilomètres plus loin, aux pieds des bureaux de ceux qui ont accordé la concession au nom d'un libéralisme à outrance, qui piétine allègrement tous les efforts que l'on fait en matière de mobilité douce dans ce pays.

**Rugo Claudio** (PA). Pour une fois, je serai d'accord avec M. M. Bugnon. Qui emprunte les transports Flixbus? Ce sont des jeunes qui ont des budgets limités pour les transports. Les transports en Suisse sont très chers, beaucoup plus chers qu'en France ou qu'en Italie. Le fait de mettre de la concurrence ce n'est pas une mauvaise chose. D'ailleurs, je suis étonné que vous n'ayez pas annoncé vos liens d'intérêts au sujet de ce postulat.

J'ai encore une information à donner à tout ce Conseil. Je vous invite vous tous, le Conseil Communal y compris, samedi soir à écouter Proffa au Café du Tilleul. A ceux qui le veulent, le premier verre sera offert. Souvent, on va par défaut au Gothard mais il existe d'autres cafés tout près.

#### Vote

**Le Conseil général décide, par 28 voix contre 21 et 12 abstentions, de transmettre au Conseil communal, pour étude, le postulat n° 97 de M. Pierre-Alain Perritaz.**

**Ont voté Oui: 28** Allenspach Christoph (PS), Ayer Caroline (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), Cudré-Mauroux Stéphane (PS), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

**Ont voté Non: 21** Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bugnon Marc (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Parpan Mario (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

**Se sont abstenus: 12** Abate Vincenzo (Verts), Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Dupré Bernard (UDC), Eltschinger-Bassil Rana (PS), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

**N'ont pas voté: 6** Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS)

---

## 9. Réponses aux questions

- n° 107 de M. Simon Murith (PDC/PVL) relative au nombre d'accidents par année impliquant des piétons et des cyclistes dans le quartier de Jura-Torry-Miséricorde depuis l'ouverture du pont de la Poya et aux mesures de sécurité envisagées par le Conseil communal pour le réduire

**Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité.** M. le Conseiller général S. Murith a posé les questions suivantes (présentées ici en italique) lors de la dernière séance.

- *"Quel est le nombre d'accidents impliquant des piétons et des cyclistes dans le quartier Jura-Torry-Miséricorde, plus particulièrement sur l'axe avenue du Général-Guisan – route Sainte-Thérèse – route du Jura, par année depuis l'ouverture du pont de la Poya? Y a-t-il une augmentation par rapport à l'époque antérieure à cette ouverture?"*

### Réponse du Conseil communal

Seules les statistiques de 2015, 2016 et 2017 ont fait l'objet d'une analyse depuis l'ouverture du pont de la Poya en octobre 2014. Les statistiques 2018 ne sont pas encore disponibles. Sur la base de ces données, l'analyse avant/après Poya ne laisse rien apparaître de particulier.

Concernant les piétons et cyclistes, il y a eu en moyenne un à deux accidents par année précédant l'ouverture du pont de la Poya, occurrence beaucoup moins forte que sur d'autres secteurs de la Ville comme ceux de la Gare, Pérolles, Bourg, Cardinal, etc.

En 2014, trois accidents sont survenus dont deux avant l'ouverture du pont de la Poya.

Les années 2015 et 2016 se démarquent par un nombre d'accidents plus élevé, soit respectivement cinq et quatre, qui peuvent peut-être s'expliquer par:

1. les changements mis en place en termes de signalisation et de marquage (premières mesures d'accompagnement);
2. l'augmentation de la charge de trafic qui a été abaissée par la suite.

La fréquence des accidents diminue ensuite en 2017 au nombre de deux, retrouvant ainsi des valeurs d'avant l'ouverture du pont de la Poya.

Cette diminution peut être expliquée par la mise en place des mesures d'accompagnement complémentaires qui ont permis de réduire l'augmentation de la charge de trafic sur l'avenue du Général-Guisan mais ont permis également de sécuriser les piétons (plateau surélevé Guisan – borne Sainte-Agnès) ou encore les cyclistes par la mise en place de déviateurs de trafic au droit des bandes cyclables.

Ces très faibles occurrences ne permettent donc pas de tirer de conclusions claires.

- *"Quelles mesures de sécurité seront entreprises à court terme pour éviter ces accidents?"*

#### Réponse du Conseil communal

Il est possible de considérer que la sécurité routière dans le secteur a été améliorée avec les aménagements effectués dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet Poya (bandes cyclables, carrefour à feux amélioré à l'intersection route du Jura/route Sainte-Thérèse, feux pour piétons, rétrécissements de chaussée, îlots modérateurs, borne rétractable à la route Sainte-Agnès, etc.). Ces améliorations ne sont pas visibles dans les statistiques d'accidents 2015-2016 (après Poya), d'une part parce que les mesures d'accompagnement complémentaire datent de 2016 et, d'autre part, parce qu'il est nécessaire d'attendre plusieurs années avant de pouvoir juger des effets en matière d'aménagements routiers.

Toutefois, nous pouvons constater, et c'est la Direction de la Police locale qui le constate, que ces mesures ont eu un effet positif pour l'année 2017.

La Ville va continuer à étudier les statistiques d'accidents dans le futur et prendra des mesures en conséquence, si nécessaire.

Actuellement, une étude est en cours afin d'analyser la possibilité d'instaurer une zone 30 dans le quartier Jura-Torry qui contribuera à améliorer la sécurité des différents usagers. Vous avez d'ailleurs voté un crédit de 100'000 francs qui permettra potentiellement de commencer ces travaux.

- *"Quels sont les comptages actuels de trafic pour ce quartier et, le cas échéant, quelles mesures vont être prises afin de respecter le Plan directeur partiel des Transports liés au projet Poya et faire revenir le trafic à ce qu'il était avant l'ouverture du pont?"*

Réponse du Conseil communal

La mise en service du pont de la Poya a engendré une augmentation de trafic sur l'avenue du Général-Guisan, à la suite de quoi la Ville a mis en œuvre des mesures d'accompagnement complémentaires qui ont permis de réduire significativement cette augmentation.

En 2013, un an avant l'ouverture du pont de la Poya, la charge de trafic sur cette avenue s'élevait à 6'300 véhicules/jour. Au printemps 2015, six mois après l'ouverture du pont de la Poya, une augmentation de 43% (8'900 véhicules/jour) a pu être observée sur ce tronçon.

A noter qu'une marge de tolérance de 15% était fixée par le bureau spécialisé, mandaté par le Canton, afin de tenir compte d'une possible fluctuation de trafic liée aux critères saisonniers et annuels ainsi que des autres facteurs pouvant influencer les mesures.

A l'automne 2016, date limite à laquelle les objectifs fixés par le Plan directeur partiel des transports devaient être atteints, la charge du trafic s'élevait à 7'000 véhicules/jour, soit 12% de plus qu'avant la mise en service du pont de la Poya.

Les charges de trafic sont maintenant contenues. On constate même une légère diminution de l'augmentation, puisque les comptages d'automne 2017 ont relevé un trafic journalier de 6'900 véhicules/jour, soit +9% par rapport à 2013.

Les augmentations de trafic entrant dans les tolérances fixées par le Bureau Metron, qui était le bureau mandaté par le Canton, la DAEC a conclu que les objectifs fixés par le Plan directeur des Transports, notamment en matière de reports de trafic, sont atteints. A ce titre, je vous renvoie au communiqué de presse du 12 décembre 2016 de la DAEC et des Communes de Granges-Paccot et Fribourg.

Le dossier étant géré par le Canton, c'est ce dernier qui décidera de la suite à donner à ce dossier.

Par ailleurs, il est important de rappeler une des conclusions du Bureau Metron qui stipulait que: "*Clairement, le seul renforcement des mesures d'accompagnement ne suffira pas pour atteindre cet objectif. Dans cette optique, nous recommandons de développer une vision globale du système des transports, menant à un plan de mesures prenant en compte l'entier du réseau de transports et les différents modes de transport*".

Du point de vue des vitesses pratiquées, les données récoltées avant/après Poya montrent, d'une manière générale, un maintien voire une légère diminution sur l'axe de l'avenue du Général-Guisan/route Sainte-Thérèse/route du Jura. Par ailleurs, les vitesses moyennes annuelles relevées après l'ouverture du pont de la Poya ne dépassent jamais les 50 km/h.

**Murith Simon** (PDC/PVL). Je remercie le Directeur de la Mobilité pour cette réponse détaillée.

- n° 108 de MM. Daniel Gander et Emmanuel Kilchenmann (UDC) relative à l'utilisation abusive de la messagerie électronique du Conseil général par des associations

**Le Président.** Je prendrai la parole au nom du Bureau pour répondre à cette question.

En préambule, le Bureau du Conseil général rappelle que M. le Syndic, lors de la séance du Conseil général du lundi 29 octobre 2018, a déjà fourni certains éléments de réponse à cette question, dans la mesure où le Conseil communal avait alors été interpellé. Toutefois, cette question entre plutôt dans le champ de compétence du Bureau du Conseil général. Ainsi, c'est pour cette raison que la présente réponse émane de celui-ci.

Le Bureau du Conseil général tient en premier lieu à préciser que les adresses de courrier électronique officielles figurent sur le site Internet de la Ville de Fribourg. Par conséquent, il est possible que des particuliers ou des associations les utilisent à des fins diverses. Le Secrétariat du Conseil général reçoit parfois des invitations destinées aux membres du Conseil général qui recouvrent une large palette d'objets. Ce dernier les filtre au travers du critère du respect de l'impartialité politique. Le Bureau estime que le filtre du Secrétariat du Conseil général ne peut être que relatif, étant donné que les adresses de courrier électronique peuvent être utilisées par n'importe quel individu et n'importe quelle association.

En l'occurrence, l'invitation de l'ATE n'a pas transité par le Secrétariat du Conseil général. Celle-ci a été transmise aux membres du Conseil général directement. Le Bureau du Conseil général est d'avis que l'on ne peut pas vouloir faciliter l'accès aux membres du Conseil général – personnes élues par la population et exerçant une fonction publique – et s'étonner de voir augmenter le nombre d'informations transitant par le biais des adresses de courrier électronique.

En l'état actuel, le Bureau du Conseil général estime qu'il n'y a pas de mesures particulières à mettre en œuvre par rapport à l'utilisation des adresses de courrier électronique des membres du Conseil général par des individus ou des associations.

Quant à l'usage des adresses de courrier électronique par les membres du Conseil général eux-mêmes, le Bureau du Conseil général recommande de suivre les directives qui leur ont été adressées par courrier postal avec le mode d'emploi de nouvelles adresses de comptes de messagerie officiels et qui seront envoyées à nouveau par courrier électronique à la suite de cette séance.

**Gander Daniel** (UDC). Par rapport aux diverses transmissions par le Secrétariat du Conseil général, il faut être conscient que toutes données sur un site Internet ou un réseau social tombent dans le domaine public. Dans le cas du site de la Ville, si des Conseillers ont accepté que leurs données personnelles soient publiées online, ils ont accepté qu'elles puissent être utilisées par des tiers. Ainsi, chacun court le risque que leurs données puissent être détournées ou simplement utilisées à des fins commerciales.

A noter que les personnes chargées du traitement des données, l'administrateur du site en l'occurrence, ne sont malheureusement pas toujours conscientes des derniers progrès de la technique. Les gens, que ce soient ceux qui traitent les données ou ceux qu'elles concernent, ne sont en outre pas encore suffisamment sensibilisés aux questions liées à la protection de la personnalité. On n'a que

trop tendance à traiter les données personnelles avec désinvolture, que ce soit sur Internet ou en complétant des questionnaires et des formulaires, pour ne citer que deux exemples.

Il serait donc judicieux de voir de quelle manière le Secrétariat pourrait se prémunir contre les abus et quels sont les risques concrets en pratique par rapport à la protection des données.

Nous remercions le Secrétariat de prendre note de notre message et vous remercions chers collègues de votre attention.

- n° 110 de Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS) relative à l'intérêt de la Ville de Fribourg à contribuer à la pérennisation de la valorisation de ses enceintes, de ses tours et fortifications médiévales

Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl étant absente, il sera répondu à la question lors d'une prochaine séance.

- n° 111 de M. Raphaël Fessler (PDC/PVL) relative aux coûts de naturalisation facturés aux candidats en ville de Fribourg

**Steiert Thierry, Syndic.** M. le Conseiller général R. Fessler a posé la question suivante lors de la dernière séance: *"La presse dominicale du 21 octobre dernier a attribué la première place à Fribourg – Canton et Ville – dans le classement des coûts de naturalisation. Cette 'pole position' est négative pour l'image de la ville et du canton de Fribourg qui se réclament d'attractivité pour les entreprises et surtout pénalisante pour les candidats et plus particulièrement pour les familles qui aspirent à une naturalisation. Comment justifiez-vous les prix pratiqués en Ville de Fribourg?"*

#### Réponse du Conseil communal

Tout d'abord, et pour confirmer ce qui a été dit lors de la dernière séance, des comparaisons telles que présentées par la presse dominicale sont à prendre avec une certaine réserve, étant donné que l'on ne connaît pas la méthode appliquée, notamment par rapport au choix des collectivités publiques qui ont été analysées et aux critères retenus. On constate notamment que l'article en question s'est focalisé sur les cantons romands exclusivement, alors qu'une étude complète et objective aurait au moins dû intégrer quelques exemples d'outre-Sarine.

Cela dit, si les tarifs appliqués en Ville de Fribourg figurent parmi les plus élevés dans le tableau présenté, ils sont parfaitement conformes au cadre légal qui pose des limites claires. En effet, jusqu'en 2006, le denier de naturalisation était calculé en fonction de la capacité contributive des candidats, ce qui pouvait conduire à des factures excessivement élevées, plus du tout en adéquation avec les principes de l'équivalence, de la couverture des coûts et de la proportionnalité. Suite à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2006 d'une nouvelle disposition de la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, les bases légales communales ont été adaptées. Ainsi, les émoluments doivent être calculés de manière à couvrir les frais effectifs et correspondant au travail fourni par l'administration et par la Commission des naturalisations.

En ce qui concerne les tarifs pratiqués aujourd'hui en Ville de Fribourg, le Règlement sur le droit de cité communal prévoit, à l'article 9, que l'émolument se situe dans une fourchette de 80 à 150 francs/heure, jusqu'à un maximum de 3'000 francs. Le maximum n'est atteint que dans des cas exceptionnels, qui génèrent des coûts largement supérieurs à la moyenne. En règle générale, les émoluments ne dépassent guère les 1'500 francs. L'émolument prend notamment en compte les coûts salariaux, les indemnités versées à la Commission ainsi que les frais administratifs tels que confection des documents et débours divers (frais de port etc.). Dans le cadre de la fourchette imposée par le Règlement communal et, je le rappelle, approuvée par la Direction du Conseil d'Etat en charge du domaine, les tarifs ont été fixés par le Conseil communal dans un règlement d'exécution, qui prévoit notamment une réduction de l'émolument pour certaines catégories de candidats comme les étudiants, apprentis et les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI. Ces personnes ne payent qu'un tiers de l'émolument ordinaire. Il s'agit là aussi d'un élément qui n'a vraisemblablement pas été pris en compte dans l'article publié en octobre dernier.

En résumé, on peut donc constater que les tarifs appliqués par la Ville de Fribourg sont conformes à la loi, équitables et justes.

**Fessler Raphaël** (PDC/PVL). Je suis partiellement insatisfait de la réponse, surtout en regard des conditions qui sont faites aux familles. Je me permettrai d'y revenir ultérieurement.

---

## 10. Divers

### A. Nouvelles propositions

- n° 9 de Mme et MM. Gisela Kilde, Simon Murith (PDC/PVL), David Krienbühl (PLR) et Pascal Wicht (UDC) demandant au Conseil communal une réduction du coefficient des impôts communaux sur le revenu et la fortune des personnes physiques à 0,800

**Murith Simon** (PDC/PVL).

#### Développement de la proposition

Dans son budget 2019, la Ville de Fribourg prévoit un bénéfice avant attribution aux réserves volontaires de 6,5 millions de francs. Depuis quelques années, notre commune a pris la fâcheuse habitude de faire des réserves toujours plus grandes sur le dos du contribuable, en violation du principe d'équité fiscale. Ce principe est d'autant plus fragilisé par les comptes largement excédentaires réalisés par la commune ces dernières années, avant même l'approvisionnement des provisions et réserves volontaires, pour certaines non prévues par le budget.

Ces résultats contrastent avec les explications du Conseil communal avancées pour l'augmentation d'impôt intervenu en 2014, le coefficient passant de 0,773 à 0,816. Le chantage politique du Conseil



communal d'alors évoquait une hausse d'impôt due aux investissements dans les infrastructures scolaires et la mise en place de la seconde enfantine. Force est de constater que l'augmentation de 2014 n'a pas trouvé dans les faits sa justification prétendue. A titre d'exemple: la phase 1 de l'école de la Vignettaz est bien lancée et la phase 2 pourrait ne jamais avoir lieu en raison de la stagnation des effectifs scolaires. Notre commune a au final plus d'argent que ce dont elle a besoin pour son fonctionnement. Tellement d'argent que l'on peut se permettre de voter des idées comme la gratuité des transports publics pour les écoliers, coûtant plus de 1,07 million de francs par an pour le primaire, sans étudier préalablement, dans le respect des institutions, ni les besoins ni les conséquences d'une telle dépense.

Cette situation est malhonnête et insoutenable vis-à-vis du contribuable dont le pouvoir d'achat tend à diminuer. Malgré l'augmentation précitée de l'impôt et de la population, les recettes fiscales sur les personnes physiques restent stables. Ceci démontre que, outre la paupérisation de la population, que les contribuables importants fuient la Ville de Fribourg en faveur de communes voisines.

Les partis ralliés sous la présente proposition souhaitent offrir un souffle mérité à toutes et tous les contribuables de la Ville de Fribourg, en diminuant le coefficient de l'impôt de 0,816 à 0,800. Au vu des finances communales actuelles et futures, cette reconnaissance peut se faire sans perte de qualité des services et des prestations offerts par la Ville de Fribourg ni mise en danger de la stabilité des finances. Il s'agit également d'un message positif vis-à-vis des communes voisines participant au processus de fusion, dans un contexte où la fiscalité reste un facteur émotionnel quant au vote final.

- n° 10 de Mme et MM. Gisela Kilde, Simon Murith (PDC/PVL), David Krienbühl (PLR) et Pascal Wicht (UDC) demandant au Conseil communal une réduction du coefficient des impôts communaux sur le revenu et la fortune des personnes morales à 0,800

**Murith Simon (PDC/PVL).**

#### Développement de la proposition

Dans son budget 2019, la Ville de Fribourg prévoit un bénéfice avant attribution aux réserves volontaires de CHF 6.5 millions de francs. Depuis quelques années, notre commune a pris la fâcheuse habitude de faire des réserves toujours plus grandes sur le dos du contribuable, en violation du principe d'équité fiscale. Ce principe est d'autant plus fragilisé par les comptes largement excédentaires réalisés par la commune ces dernières années, avant même l'approvisionnement des provisions et réserves volontaires, pour certaines non prévues par le budget.

Ces résultats contrastent avec les explications du Conseil communal avancées pour l'augmentation d'impôt intervenu en 2014, le coefficient passant de 0,773 à 0,816. Le chantage politique du Conseil communal d'alors évoquait une hausse d'impôt due aux investissements dans les infrastructures scolaires et la mise en place de la seconde enfantine. Force est de constater que l'augmentation de 2014 n'a pas trouvé dans les faits sa justification prétendue. A titre d'exemple: la phase 1 de l'école de la Vignettaz est bien lancée et la phase 2 pourrait ne jamais avoir lieu en raison de la stagnation des effectifs scolaires. Notre commune a au final plus d'argent que ce dont elle a besoin pour son fonctionnement. Tellement d'argent que l'on peut se permettre de voter des idées comme la gratuité des transports publics pour les écoliers, coûtant plus de 1,07 million de francs par an pour le primaire,

sans étudier préalablement, dans le respect des institutions, ni les besoins ni les conséquences d'une telle dépense.

La ville a connu des rentrées fiscales sur les personnes morales extraordinaires en raison de la sortie des régimes spéciaux. Mais ces rentrées fiscales restent très volatiles et dépendent de l'attractivité de notre ville, pour laquelle la correspondance entre les prestations et le taux d'imposition est importante. Notre ville doit revoir ce taux afin de ne pas se transformer définitivement en dortoir et d'accueillir des entreprises de toutes les tailles. L'existence d'entreprises sur la commune est un signe de vitalité et de rayonnement, permettant notamment d'offrir des places de travail et de limiter les trajets pendulaires.

Dans le contexte de la RFFA, les partis ralliés sous la présente proposition souhaitent redynamiser l'attrait de la Ville de Fribourg comme place économique et d'innovation. Le développement de blueFACTORY nous offre de belles opportunités qu'il s'agit de concrétiser par une imposition attractive sans être laxiste, en diminuant le coefficient de l'impôts de 0,816 à 0,800. Au vu des finances communales actuelles et futures, cette incitation peut se faire sans perte de qualité des services et des prestations offerts la Ville de Fribourg ni mise en danger de la stabilité des finances. Il s'agit également d'un message positif vis-à-vis des communes voisines participant au processus de fusion et des entreprises qui y sont encore implantées, dans un contexte où la fiscalité reste un facteur décisionnel quant au vote final.

## **B. Nouveau postulat**

- n° 98 de MM. Pascal Wicht (UDC) et Raphaël Fessler (PDC/PVL) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de construire un monument commémoratif durable relatif au bicentenaire de la fondation de Nova Friburgo, au Brésil

**Wicht Pascal (UDC).**

### Développement du postulat

Cette année, les Fribourgeoises et les Fribourgeois ont commémoré par différents événements les 200 ans du traité permettant l'établissement d'une colonie au Brésil. En 2019, ce sera les 200 ans du départ effectif de 2000 Suisses, dont 830 Fribourgeois et la création de Nova Friburgo. Durant cette année 2018, un monument, copie du célèbre Christ Rédempteur de Rio de Janeiro, a été installé aux Jardins de Pérolles. Ce monument éphémère a été démonté en décembre, au grand regret de nombreux habitants de notre ville.

Par le présent postulat, nous demandons au Conseil communal d'envisager la construction d'un monument durable qui commémore cet épisode très important de l'histoire de notre ville et de notre canton et qui en laisse une trace pour les générations futures. Nous laissons au Conseil communal la plus grande marge de manœuvre quant au type de monument et à son emplacement.

Dans l'idéal, l'inauguration devrait se faire durant l'année 2019, bicentenaire de la fondation effective de la Nouvelle Fribourg, mais une inauguration en 2020 pour les 200 ans de l'inauguration officielle de la Ville (17 avril 1820) est également possible.

Concernant le financement, plusieurs pistes sont à envisager. Il pourrait notamment être fait usage du montant alloué annuellement à l'achat d'œuvres d'art, mais un recours au financement participatif pourrait également être envisagé.

### C. Nouvelles questions

- n° 112 de M. Oliver Collaud (Verts) relative aux projets d'habitat et de logement sur le site de blueFACTORY

**Collaud Oliver** (Verts). J'ai une question assez importante sur blueFACTORY dont je vous épargne le contexte vu l'heure avancée.

Le Conseil communal partage-t-il la conception selon laquelle l'exemplarité des projets d'habitat et de logement réalisés sur le site de blueFACTORY doit se traduire par une diversité qui comprenne des logements reconnus d'utilité publique pour une partie de l'offre d'ensemble?

Le Conseil communal est-il prêt à proposer au Conseil d'administration de Bluefactory SA des conditions préférentielles pour des investisseurs privés qui s'engageraient à réaliser des logements reconnus d'utilité publique?

Dans cette optique, le Conseil communal est-il disposé à proposer au Conseil d'administration de Bluefactory SA et à sa Direction de prévoir les dispositions nécessaires pour que des maîtres d'ouvrage d'utilité publique et aussi des coopératives soient associés à la mise en valeur du site de blueFACTORY pour y réaliser des logements accessibles à des ménages aux ressources limitées?

Il sera répondu à cette question lors de la prochaine séance.

- n° 113 de M. Claudio Rugo (PA) relative aux soins dentaires, aux transports publics et à l'ouverture des commerces le 8 décembre 2018

**Rugo Claudio** (PA). J'avais annoncé une question donc je vais la poser. Pour tenir compte des remarques qui m'ont été faites, ce sera une question avec un texte à trous, en trois volets: le volet rouge, le volet vert et le volet blanc.

Le volet rouge. Y a-t-il un "... " dans le Conseil communal? En fait, nous avons un Conseiller communal de gauche. Le premier thème concerne les soins dentaires. Le Conseil communal était contre le fait d'offrir aux enfants les soins dentaires. C'était une chose qui nous était offerte quand on était petits, c'était un carnet brun pour les petits. Ma question est: est-ce que vraiment y-a-t-il un "... " au Conseil communal?

Ma deuxième question est: y a-t-il un "... " au Conseil communal? C'est le volet ....

**Le Président.** Un peu de silence s'il vous plaît, Mesdames et Messieurs, un Conseiller général est en train de poser une question, je vous prie d'être silencieux. M. C. Rugo vous pouvez poursuivre.

**Rugo Claudio (PA).** Voilà, c'est le volet vert. Cela concerne les transports publics. Le Conseil communal était contre le fait d'offrir les transports publics et, dans sa mansuétude, le Conseil général a accepté. Par contre, c'est un thème de gauche. Le Conseil communal, à majorité de gauche, a-t-il un "... " dans ses membres?

Et la dernière question, sous le volet blanc: Y a-t-il un "... " dans le Conseil communal? Le 8 décembre est une journée fériée à Fribourg depuis des centaines d'années et le Conseil communal, lui, trouve qu'il faut ouvrir le 8 décembre et contrevenir à la tradition religieuse catholique de Fribourg. Y a-t-il un "... " dans le Conseil communal?

**Steiert Thierry, Syndic.** Je ne vais pas vous dire que le Conseil communal répondra à cette question lors d'une séance ultérieure. Il refuse de répondre à cette question parce que elle est incompréhensible.

**Le Président.** M. C. Rugo, êtes-vous satisfait de la non-réponse du Conseil communal? (Rires dans la salle).

**Rugo Claudio (PA).** (M. C. Rugo ne répond pas)

**Le Président.** Aucune autre intervention, selon l'article 67 du RCG du 18 septembre 2018, n'étant annoncée, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et proches, d'excellentes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une fructueuse année 2019.

La séance est levée à 23.02 heures.

Fribourg, le 22 janvier 2019/MM/nm/ib/jf

**AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG**

Le Président:

Julien VUILLEUMIER

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu MARIDOR

La Secrétaire de Ville:

Catherine AGUSTONI